

ACTES DU COLLOQUE REGIONAL

« LES JARDINS D'INSERTION FRANCILIENS :

DES ATOUTS A CULTIVER DURABLEMENT ! »



Organisé par le Collectif « Jardins d'Insertion en Ile-de-France »

Hémicycle du Conseil Régional d'Ile-de-France

16 novembre 2009

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
OUVERTURE	4 à 12
Introduction	4 à 5
Projection du film « Mots croisés » illustré par des paroles de Jardiniers	6 à 7
Intervention de la Fondation Lemarchand	8
Intervention des réseaux membres du Collectif « Jardins d’insertion en Ile-de-France »	8 à 12
ÇA POUSSE	13 à 19
Présentation du Collectif	13 à 14
Etat des lieux des jardins d’insertion en Ile-de-France	15 à 17
Présentation du portail des jardins partagés et des jardins d’insertion franciliens	17 à 19
DEVELOPPEMENT DURABLE ET JARDINS D’INSERTION	20 à 24
Le développement durable en Ile-de-France	20 à 21
La démarche qualité dans les jardins de Cocagne	21 à 24
LES FERTILISANTS NATURELS DES JARDINS D’INSERTION :	
POLITIQUES PUBLIQUES (1^{ère} PARTIE)	25 à 29
Le soutien des jardins collectifs	25 à 26
La consolidation de l’emploi dans les jardins d’insertion	26 à 29
LA DYNAMIQUE DE PROJET	30 à 41
Association Le jardin potager à Corbeil-Essonnes (Essonnes)	30 à 31
Association ACR et Ville de Courdimanche (Val-d’Oise)	32 à 35
Les jardins du Centre chenal Saint-Blaise – association La Fayette Accueil (Paris)	35 à 41

LES FERTILISANTS NATURELS DES JARDINS D'INSERTION :

POLITIQUES PUBLIQUES (2^{ème} partie).....42 à 48

Cultivons le territoire parisien

DES OUTILS POUR LES JARDINS.....49 à 58

Les jardins : une réponse de l'Economie Sociale et Solidaire.....49 à 51

Le financement de l'essaimage.....52 à 54

Les journées « Cultivons vos projets ».....54 à 58

LES PERSPECTIVES 2010.....59 à 64

Par le Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France »

CONCLUSION : CULTIVONS DURABLEMENT.....65 à 68

Par Francine Bavay, Vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France, en charge du développement social, de l'économie sociale et solidaire, de la santé et du handicap.

Colloque animé par Yann Fradin, Directeur général de l'association Espaces et administrateur de la Fnars Ile-de-France et Frédérique Basset, Journaliste indépendante.

OUVERTURE

Introduction par Yann Fradin

En ouverture, la parole des jardiniers en insertion sera entendue dans le film « Mots croisés ».

Puis les membres du Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France » présenteront leurs réseaux et le Collectif : son origine et sa raison d'être.

Nous verrons quel est le panorama des jardins d'insertion sur la région et la communication mise en place pour faire connaître à la fois l'action du Collectif et les structures qui portent ce type d'initiatives.

Nous insisterons sur le rôle de ce type de jardin inscrit dans les enjeux du développement durable liant le social, l'environnement et l'économique.

D'autre part, les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat s'engagent pour faire vivre ces jardins, nous verrons comment et pourquoi.

Les porteurs de projets de jardins d'insertion franciliens sollicitant le Collectif sont de plus en plus nombreux et nous en interrogerons plusieurs aujourd'hui.

Nous présenterons des exemples d'outils qui s'offrent à ces porteurs pour créer leur jardin.

Francine Bavay, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France en charge du développement social, de l'Economie Sociale et Solidaire, de la santé et du handicap, clôturera ce colloque.

Merci d'ailleurs au Conseil régional qui nous accueille et nous fait l'honneur d'être dans l'Hémicycle. Le Conseil régional nous soutient depuis le début de cette aventure.

Merci également à nos autres financeurs comme la Diren Ile-de-France, la DRTEFP Ile-de-France et la Fondation Lemarchand qui nous a permis de réaliser ce colloque.

Deux clins d'œil en préambule : nous sommes à la veille de 2010.

2010, c'est d'abord les élections régionales, ce qui est important puisque cela va mettre en œuvre une nouvelle politique régionale pour les Franciliens.

Par ailleurs 2010, représente deux choses importantes : c'est l'année de la biodiversité, ce qui, dans les jardins et au niveau des différentes fédérations, des associations et des pouvoirs publics s'intéressant aux questions de l'environnement ne laisse pas insensible.

Il a été décidé au niveau mondial il y a une dizaine d'années que 2010 serait l'année où le déclin de la biodiversité devait s'arrêter : ceci est un enjeu majeur.

Sur cette question, les jardins jouent un rôle particulier auquel nous nous intéresserons aujourd'hui.

Deuxièmement, 2010 est l'année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, thème très important pour les jardins d'insertion.

Le Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France » est né en 2001, il y a 8 ans et rassemble un certain nombre d'acteurs travaillant autour de ces questions là.

Aujourd'hui, ce sont une quarantaine de jardins qui se sont développés en Ile-de-France et qui échangent régulièrement autour de leurs pratiques.

Cette journée, inscrite dans le cadre du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, va donc permettre de faire un point sur ces sujets.

Elle a lieu 3,5 ans après la dernière journée régionale sur les jardins d'insertion « Cultivons l'emploi et la solidarité en Ile-de-France » organisée par le Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France » le 3 mai 2006.

Commençons par regarder le clip sur des paroles de jardiniers.

Projection du film « Mots croisés » 2010 illustré par des paroles de jardiniers

Réalisé par la Fondation Lemarchand et Zabriskie Prod avec l'aide du Collectif à partir du documentaire « Vivre au jardin, c'est vivre tout court » co-réalisé en 2005 par l'association Sur un arbre perchés et les personnes en insertion fréquentant les jardins d'insertion d'Ile-de-France.

« J'étais comme on dit vraiment au fond du trou, je ne savais plus où j'allais ».

« Je suis arrivé ici par l'aide sociale ».

« Je suis resté 3 ans au chômage sans travailler pour un problème de santé, l'ANPE m'a orienté ici ».

« J'étais Rmiste ».

« Quand on est à la maison on a personne, on s'affaiblit un peu, on se rouille un peu, on se renferme un petit peu sur nous-mêmes ».

« J'avais décidé de vivre ma petite vie bien en sécurité à l'abri du monde extérieur ».

« Je me trouvais un peu inutile (...), je me demandais comment faire pour sortir de mon isolement ».

« C'est comme si on m'avait fait sortir de ma coquille et puis le côté physique ici et le plein air, ça me fait vraiment du bien, ça m'aère, ça me fait un bien fou. »

« voir d'autres gens, c'est comme pour les livraisons aussi, ça nous fait rencontrer d'autres personnes, voir aussi pour qui on travaille, c'est aussi intéressant, savoir à qui on va donner tous ces légumes, on ne travaille pas pour rien non plus, on voit qu'on travaille pour quelque chose, avec les chefs ils nous apprennent à tout faire de A jusqu'à Z ».

« On est dans la nature, tous les sens sont en éveil et on est vraiment à ce qu'on fait, on ne pense à rien d'autre ».

« Je viens là aussi pour me détendre un petit peu, pour voir des personnes, éviter de prendre des antidépresseurs, des cachets, voilà ».

« Ici il y a le jardinage, je fais plein de choses qui me plaisent et au moins je suis au vert ».

« L'accueil est chaleureux ».

« Renouer des liens et des relations avec des gens c'est très important, peut-être d'une certaine manière plus important que travailler au jardin ».

« Moi étant Rmiste avec deux enfants j'avais du mal à joindre les deux bouts, donc ça m'a beaucoup aidé déjà pour manger et puis ça m'a beaucoup aidé psychologiquement ».

« Maintenant ça m'ouvre d'autres horizons, ça me donne envie de rebondir un peu plus. J'ai fait un peu de bénévolat et puis on a trouvé que ça marchait pas mal et maintenant j'ai un contrat en CDI ».

« Rien que le fait de se lever le matin de retrouver les autres, ça vous remotive à vivre, ça m'a permis de reprendre confiance en moi parce que je me suis rendue compte que je pouvais donner, faire des choses, que j'en étais récompensée, parce que la nature vous récompense. On a toujours un retour positif. »

« C'est une rampe pour l'emploi, c'est-à-dire que je suis resté 4 ans sans activité, j'étais au chômage, et en fait l'association ça me permet de reprendre un travail. »

« Je vais continuer sur une nouvelle voie qui est celle de ludothécaire ».

« Ces jardins sont un tremplin pour autre chose ».

« J'envisage de faire une formation d'agent de sécurité et moi de toute façon je suis axé vers la sécurité ».

« Vraiment dans le contact de la terre, je ne vois plus rien autour de moi, donc je me vide la tête, ça m'évite de m'énerver sur les gens déjà, ça m'évite aussi de penser à des trucs genre suicide, machin, tout ça »

« Sans le jardin je serais dans une situation terrible ».

« On a confiance en soi, on se lie d'amitié, on nous donne des responsabilités aussi un petit peu ».

« J'espère continuer le plus longtemps possible d'apprendre ici, pour pouvoir en faire mon métier, c'est ce que je veux faire. »

« Mon contrat a une durée d'un an, là j'ai fait 3 mois, j'espère bien trouver du travail, et surtout grâce à la formation, tout ce que j'aurais appris à faire ici ».

Intervention de Jean-Baptiste DUMOND, Délégué de la Fondation Lemarchand

La Fondation Lemarchand se situe dans la mouvance du réseau de magasins Nature et Découvertes. Il existe déjà une fondation Nature et Découvertes qui s'occupe exclusivement de biodiversité mais les fondateurs de ce concept ont souhaité s'ouvrir à plus d'humanité, à plus de social, et donc ils ont créé l'année dernière, la Fondation Lemarchand pour l'équilibre des hommes et de la terre, qui cherche à soutenir plus de projets qui rééquilibrent ou qui renforcent les relations entre l'homme et la nature. Dans ce cadre, la Fondation Lemarchand souhaite soutenir les projets qui tournent autour de l'agrobiologie, de la solidarité, et essentiellement la solidarité intergénérationnelle. Mais également les jardins partagés. Nous soutenons le réseau Graine de jardins et les jardins d'insertion ce qui nous a mené à une logique de soutien au Réseau Cocagne par exemple puis à rencontrer le Collectif des Jardins d'Insertion d'Ile-de-France. La Fondation Lemarchand est toute récente mais elle a quand même financé depuis un an presque 30 projets.

Accueil des participants

Présentation de la FNARS IDF par Yann Fradin, Administrateur de la Fnars Ile-de-France

Nous remercions nos partenaires la Fondation Lemarchand, le Conseil Régional d'Ile-de-France qui nous prête cette salle, mais qui par ailleurs au quotidien participe au financement de la mission jardin portée par la Fnars Ile-de-France, la Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) qui soutient la dimension emploi des jardins, la dimension insertion ; la Direction régionale de l'environnement (Diren) qui également soutient notre action. Enfin le Fonds social européen, donc la Commission européenne ainsi que la MSA (Mutualité Sociale Agricole), puisque effectivement les jardins sont du domaine agricole même si souvent l'ensemble des structures qui portent les jardins sont plutôt du secteur général de la sécurité sociale, ont soutenu le Collectif et c'est important de le rappeler.

Juste quelques mots pour vous dire que la Fnars Ile-de-France est très impliquée dans ce collectif jardin, la moitié des jardins franciliens sont animés par des adhérents de la Fnars Ile-de-France. L'importance pour la Fnars c'est que ces jardins

sont un moyen d'insertion nouveau je ne sais pas, mais en tout cas un moyen d'insertion doux qui allie à la fois une pratique de travail social et puis de l'autre des choses communes à tous les hommes et toutes les femmes sur terre : cultiver la nature, y travailler, se nourrir avec et à partir de ça, engager un travail social et un travail d'insertion. Au niveau de la Fnars, ce qui est intéressant, c'est de pouvoir faire de chaque parcelle de jardin, de chaque bac à fleurs, un espace et un outil d'insertion. Par exemple, nous avons l'association La Fayette Accueil (Centre Chenal Sainte-Blaise) adhérent de la Fnars qui anime un jardin sur terrasse : ça va du jardin sur terrasse en passant par celui qu'on connaît depuis des millénaires, c'est-à-dire le jardin sur la terre ferme de culture maraîchère. Le Centre de ressources régional de l'Economie sociale et solidaire, l'Atelier, créé par la Région Ile-de-France est un outil et un partenaire de toutes ces actions.

Enfin la Fnars a un rôle un peu particulier dans le dispositif du Collectif jardin, puisqu'elle anime le Collectif Jardin d'insertion pour l'ensemble des structures et c'est Yann Besse ici présent qui s'en charge c'est lui qui est le contact pour tous ceux qui souhaitent monter un jardin ou veulent faire connaître leur action. Il met en lien les différents jardins d'insertion en activité en Ile-de-France et leur transmet de nombreuses informations.

Chaque jardin est soutenu lui-même par tout un ensemble de partenaires comme par exemple les villes, les collectivités territoriales puisque la terre il faut bien la chercher quelque part et que souvent ce sont les collectivités qui en sont porteuses.

Nous remercions profondément tous ces partenaires.

Présentation de GRAINE DE JARDINS PAR Susan Kutner, membre et fondatrice de graine de jardins Présidente de Graine de Jardins

Graine de jardin est le représentant du réseau national Jardin dans tous ses états pour l'Ile-de-France.

Nous avons comme but de promouvoir par le biais des jardins partagés, plusieurs choses : l'éducation à l'environnement, les liens sociaux en général, la continuation de la biodiversité ou de promouvoir et soutenir la biodiversité urbaine.

On retrouve des problématiques similaires aux jardins d'insertion et même si nous n'avons pas pour but spécifiquement de travailler avec le jardin d'insertion comme outil d'insertion dans le monde du travail.

Nous pouvons rapprocher les jardins partagés et les jardins d'insertion sur les liens sociaux qui se créent dans les différents types de jardins.

Les jardins d'insertion sociale ont vocation aussi à travailler avec le quartier, de la même façon que les jardins partagés accueillent aussi des parcelles d'Emmaüs, du Secours Catholique et de tout un tas d'associations.

Le caractère pluri objectifs, pluri transversal de ces jardins est bien connu et est intéressant. Mais il y a toujours un objectif principal et on a fait en sorte que les gens puissent s'y repérer un petit peu dans ces jardins.

C'est pourquoi Graine de jardin a participé depuis le début au Collectif justement parce que certaines problématiques sont identiques. Nous avons encore à apprendre et à apporter au Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France ».

Présentation du RESEAU COCAGNE PAR Jean-Guy Henckel, Directeur du Réseau Cocagne

Les jardins de Cocagne se développent depuis les années 90. Aujourd'hui il y a un peu plus d'une centaine de jardins et l'on pouvait se demander, si c'est un engouement ou une mode, or on travaille sur 33 nouveaux projets, donc pour quelque chose qui depuis 15 ans continue à avoir 33 projets à suivre chaque année, on ne peut plus parler d'effet de mode.

Quand il s'agit de se développer et de dupliquer cela pose des vrais problèmes stratégiques et politiques, à savoir, comment on se duplique, à partir de quel modèle ? Comment fait-on pour en amener d'autres ?

Nous nous sommes fixés 4 cadres qui font qu'un jardin est un jardin de Cocagne :

- Une démarche d'insertion par l'activité économique. Il ne s'agit pas uniquement d'embaucher des personnes en difficulté pour essayer de retrouver un avenir plus cohérent, plus heureux, ce qui est déjà beaucoup, mais il s'agit aussi de les accompagner socio-professionnellement. Quand on a beaucoup travaillé auprès des publics en difficulté on sait bien que le seul

miracle du travail n'opère pas et permet à des gens de retrouver un emploi. C'est donc travail et accompagnement.

- La deuxième chose était le choix délibéré de pratiquer l'agriculture biologique.
- Le troisième point c'est de commercialiser la plupart des légumes ou produits sous forme de paniers hebdomadaires. Ces adhérents consommateurs, représentent pour nous un lien très important avec la société civile.

Travailler avec les pouvoirs publics c'est très bien, travailler avec les fondations privées aussi, mais c'est aussi très important de travailler avec cette société civile.

- Le 4^{ème} grand critère qui est très important dans notre monde un peu particulier de l'insertion par l'activité économique, dès que vous touchez au moindre secteur d'activité quel qu'il soit, il y a toujours un récurrent et sempiternel débat sur la concurrence déloyale.

Pour prendre les devants et pour travailler plus intelligemment et plus en symbiose avec les secteurs professionnels, nous l'avons inscrit dans notre Charte. On n'implantera jamais un jardin sans une approche importante du secteur professionnel.

C'est donc autour de ces 4 grands critères que se sont développés plus d'une centaine de jardins, une trentaine en projet. Ce qu'il faut noter c'est qu'on déborde un petit peu du territoire « national » aujourd'hui, en allant dans les DOM TOM ce qui est déjà une autre manière à la fois d'envisager l'agriculture et d'envisager l'insertion.

Je reviens à la question initiale : pourquoi fonctionner en collectif ?

Pour réaliser des projets qui ont à la fois une volonté économique, une volonté environnementale, une volonté sociale et la volonté de ne laisser personne au bord du chemin, il est quasi obligatoire d'organiser ce que j'appellerai l'aventure collective. Les jardins partagés, les jardins familiaux, les jardins d'insertion implantés sur un même territoire se doivent d'établir des croisements entre eux pour créer ce qu'on appelle une intelligence du local, si ce n'est pas le cas c'est à mon avis une grande erreur stratégique et politique. Il est néanmoins très compliqué, au jour le jour et de manière très pragmatique d'articuler pouvoirs publics, services de l'Etat, collectivités locales et territoriales qui s'entrecroisent. Ce que l'on a connu il y a une vingtaine d'années était une gestion du vide des territoires et est devenu aujourd'hui

une harmonisation du trop plein. Ces gens-là arrivent à cohabiter intelligemment sur le territoire et on ne peut le faire qu'en croisant nos dynamiques de réseau.

Présentation de CHANTIER ECOLE Ile-de-France par François Puertas, Président de Chantier école Ile-de-France

Je suis président de Chantier-Ecole Ile-de-France, mais je dirais que ma spécialité n'est pas du tout les jardins. C'est le délégué régional de Chantier-Ecole Ile-de-France qui s'en occupe, Jacques Dupont. Cette association régionale a été créée en 2001 en même temps que le Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France ». Chantier école Ile-de-France, c'est à l'heure actuelle 45 associations qui portent 90 chantiers sur la région Ile-de-France dont 45% qui s'occupent de tout ce qui est jardin, maraîchage, espaces verts.

ÇA POUSSE !

Présentation du Collectif

Jacques Dupont, Délégué régional de Chantier école Ile-de-France

On va retracer l'histoire de l'action du Collectif qui s'est mise en place depuis 2001, faisant suite à l'action de plusieurs jardins d'insertion sur le modèle des jardins de Cocagne qui se sont associés à la Fnars et au Secours Catholique pour développer les jardins « Cultivons la solidarité » sur tout le territoire français, une Charte avait d'ailleurs été signée au milieu des années 90.

C'est au sein de ce réseau que nous avons commencé à nous rencontrer et progressivement nous avons intégré des rencontres avec la Fnars et d'autres réseaux.

L'idée générale était de réfléchir sur cette question des travaux de nature comme outil de politique sociale, et aussi de se rapprocher du monde de l'entreprise notamment à travers le mouvement des agriculteurs biologiques.

C'est en 2002 que nous nous sommes structurés en coordination régionale autour des 4 réseaux : Chantier école Ile-de-France, Fnars Ile-de-France, Réseau Cocagne et Graine de Jardins. Très rapidement, il est apparu le besoin de réfléchir un peu à ce que nous voulions faire ensemble. Les premiers objectifs que nous nous sommes fixés étaient de favoriser la professionnalisation des acteurs, de valoriser, promouvoir et faire connaître l'action des jardins d'insertion d'Ile de France, de développer des jardins d'insertion en relation avec le secteur professionnel et de développer les liens entre les différents acteurs du territoire francilien.

Dans les années 2000, il était plus difficile de parler jardin que ça ne l'est aujourd'hui. La force du Collectif a été d'initier des actions en direction des jardins d'insertion franciliens et être force de propositions pour porter une parole commune. Depuis, un certain nombre de réalisations ont vu le jour :

- deux journées régionales en 2002 et 2006,
- une étude régionale « Les jardins d'insertion en Ile-de-France : acteurs, enjeux et perspectives » en 2004 – 2005,

- un film « Vivre au jardin, c'est vivre tout court » co-réalisé par l'association Sur un arbre perchés et par des salariés de jardins d'insertion et des bénévoles des jardins d'insertion sociale,
- à la demande des agriculteurs biologiques qui connaissaient quelques difficultés d'approvisionnement en plants biologiques, nous avons réfléchi ensemble sur la possibilité ou non de mettre en œuvre une structure de production de plants biologiques. C'est une étude de faisabilité qui a été réalisée et portée par les Potagers de Marcoussis mais qui n'a pas fait l'objet, à ce jour, de développement supplémentaire.
- Puis, il y a eu une volonté d'organiser des journées de sensibilisation avec des porteurs de projets de jardins d'insertion franciliens appelées « Cultivons vos projets », Yann Besse nous en parlera cette après-midi,
- En plus de la diffusion régulière d'informations auprès des structures portant ou voulant porter des jardins d'insertion et des participations à des manifestations sur l'insertion ou sur l'environnement, d'autres grands moments ont rythmé l'action du Collectif avec :
 - la mise en place du Portail des jardins partagés d'insertion d'Ile-de-France (qui va vous être présenté plus longuement tout à l'heure par Laurence Baudalet et Jacques Lepage de l'association Graine de Jardins,
 - une exposition intitulée « Les Racines de l'espérance » réalisée par l'association Les Yeux de la Terre qui circule sur l'Ile-de-France. Cette exposition soutenue par le Collectif présente le parcours de huit personnes en insertion fréquentant les jardins d'insertion d'Ile-de-France. N'hésitez pas à vous rapprocher de Yann Besse qui est le correspondant du Collectif,
 - l'annuaire 2009 des jardins d'insertion en Ile-de-France,
 - Des réflexions sont actuellement menées sur l'évaluation des compétences et des capacités techniques dans les jardins d'insertion.

Des jardins vous allez le voir qui comme les graines qui s'envolent se reproduisent allègrement pour le bonheur de tous.

Etat des lieux

Yann Besse, Chargé de mission à la Fnars Ile-de-France

Le dernier état des lieux des jardins d'insertion en Ile-de-France datait de l'étude régionale de 2004 – 2005 que le Collectif avait réalisée. À l'époque, en 2005 il y avait 13 jardins d'insertion par activité économique sur le territoire francilien, 10 jardins d'insertion sociale et 4 autres structures qui rassemblent les ESAT, les anciens centres d'aide par le travail avec une spécialité agricole et également les parcelles pour les personnes en insertion dans les jardins familiaux.

Aujourd'hui, en 2009 il y a 13 jardins d'insertion par l'activité économique, 25 jardins d'insertion sociale. Nous passons donc de 10 à 25 jardins d'insertion sociale, et enfin pour la catégorie autre, nous passons de 4 à 6 autres structures qui regroupent les ESAT, les chantiers de formation, les chantiers éducatifs, les jardins ayant un public spécifique, comme le public jeune par exemple.

À noter 5 structures portant des jardins d'insertion n'ont pas souhaité apparaître dans le nouvel annuaire des jardins, et elles ne sont de fait pas comptabilisées ici.

Ce sont donc 3 jardins d'insertion sociale qu'il faudrait rajouter aux 25 et 2 jardins spécifiques dans la catégorie « autres ».

15 nouveaux jardins d'insertion ont donc été créés entre le recensement 2004-2005 et le recensement 2008-2009 et 2 jardins déjà présents en 2005 n'avaient pas été identifiés et ont été comptabilisés dans ce nouveau recensement.

Par exemple, en 2008, un jardin d'insertion sociale a été créé à Issy-les-Moulineaux par le centre communal d'action sociale et aussi un jardin d'insertion sociale créé à Melun par le Comite départemental pour l'Accueil et l'Hébergement (CDAH), dont les salariés sont présents aujourd'hui.

Ensuite en 2009, il y a eu 2 créations de jardins d'insertion sociale à Paris portés par l'association La Fayette Accueil.

Seul le département des Yvelines voit le nombre de jardins d'insertion diminué, alors que tous les autres départements sont, soit comme le Val d'Oise reste avec un nombre de jardins équivalent, soit progresse pour les départements restants.

Paris connaît la plus forte augmentation des jardins d'insertion, néanmoins ces jardins peuvent être des micro-parcelles d'insertion sociale à l'intérieur par exemple de jardins partagés.

Notons que 32 % des jardins d'insertion en Ile-de-France sont localisés en zone urbaine sensible ou à proximité d'une zone urbaine sensible.

Au niveau de la superficie, il y a 8 jardins d'insertion à Paris mais ça représente que 2 772 mètres carrés en tout.

La superficie totale de ces jardins d'insertion représente 43,5 hectares.

En 2009, il y a 87 % des jardins d'insertion franciliens qui sont portés par des associations.

Des villes commencent à gérer directement ces jardins par le biais de centre communal d'action sociale, de centre sociaux ou de centre socioculturels.

Aussi, près de 10 structures franciliennes portent de 2 à 3 jardins d'insertion chacune.

Le nombre de jardiniers en insertion est de 732 en tout sur l'Ile-de-France, dont 264 salariés en contrat aidé, 363 volontaires bénévoles en insertion, 70 travailleurs handicapés non salariés dans les ESAT, 15 stagiaires de la formation professionnelle rémunérés et 20 non rémunérés.

Le repère 2005 de l'étude régionale, était de 450 personnes en insertion dont 270 salariés en contrat aidé.

Le nombre de permanents est de 85 personnes, alors que le repère 2005 était de 68 personnes qui encadraient les jardiniers en insertion. Il y a donc une progression.

Au sujet des adhérents aux paniers produits par les jardins d'insertion par l'activité économique, nous voyons qu'en 2005 il y avait 960 familles franciliennes abonnées et en 2009 il y a 1 204 familles adhérentes abonnées.

Tous les jardins d'insertion franciliens cultivent naturellement ou biologiquement à l'exception de deux jardins qui pratiquent la culture raisonnée.

Il y a 8 jardins d'insertion par activité économique qui sont certifiés biologique ou en conversion bio et 1 ESAT certifié biologique. En 2005, il n'y avait que 5 jardins d'insertion certifiés et un centre d'aide par le travail. On remarque donc une augmentation.

Les jardins d'insertion franciliens cultivent 0,75 % de la surface agricole biologique d'Ile-de-France, c'est-à-dire que 33 hectares sont cultivés par les jardins d'insertion en biologique.

Sur ces 33 hectares, 18 sont produits en maraîchage biologique, ce qui représente 14 % de la surface maraîchère biologique d'Ile-de-France.

Nous pouvons dire que les jardins d'insertion contribuent à l'écorégion d'une façon très intéressante et non négligeable.

L'aspect biologique des jardins d'insertion est très significatif, particulièrement parce que le biologique est très peu développé en France et en Ile de France.

Présentation du portail des jardins partagés et des jardins d'insertion franciliens Laurence Baudalet, Coordinatrice de Graine de Jardins et Jacques Lepage, Webmaster de Graine de Jardins

Le portail des jardins partagés et des jardins d'insertion d'Ile-de-France <http://www.jardinons-ensemble.org/> , est un outil qui a été conçu en 2006 par Graine de Jardins en partenariat avec Les Jardins numériques et également les associations de jardins partagés et jardins d'insertion d'Ile-de-France volontaires. Ce portail fonctionne avec le logiciel libre Spip, utilisé par beaucoup d'associations. C'est un outil collaboratif, c'est-à-dire que les internautes sont invités à publier des contenus, ils s'inscrivent comme rédacteurs, à partir de là ils peuvent soumettre des articles aux administrateurs qui valident leurs publications. L'objet de ce portail, c'est de faire connaître et de valoriser les jardins partagés et les jardins d'insertion d'Ile-de-France mais également de créer des liens entre ces associations en leur permettant d'accéder notamment à l'actualité des autres jardins.

En dehors des associations elles-mêmes, tous les internautes sont invités sur ce portail. On a enregistré ces derniers mois une moyenne de 6 000 connections mensuelles. C'est en constante augmentation depuis la mise en ligne du portail qui a eu lieu en août 2007.

En quoi ce portail est utile aux jardins d'insertion et comment vous pouvez l'utiliser ? Premier point c'est de faire figurer votre jardin sur le portail. Il existe une rubrique « jardins en Ile-de-France » qui recense tous les jardins partagés et les jardins d'insertion d'Ile-de-France. Cela nécessite un travail de repérage pour pouvoir proposer aux associations de figurer sur le portail. Sur la partie « jardins d'insertion », c'est Yann Besse qui nous donne l'état des lieux des jardins d'insertion sur la région.

Pour chercher un jardin d'insertion, le plus simple est de taper le nom comme mot-clé. On obtient en réponse la fiche du jardin. On peut chercher des jardins dans un département francilien, dans un arrondissement de Paris.

Sur ce site, il y a des cartes où on constate bien la division entre jardins partagés et jardins d'insertion.

Sur ce portail on est tout à fait à jour sur les jardins partagés, mais pas encore sur les fiches des jardins d'insertion, vous pouvez d'ailleurs nous aider à les répertorier.

La liste à jour des jardins d'insertion vient d'être mise en ligne, transmise par Yann Besse et elle répertorie tous les jardins d'insertion qui ont bien voulu l'être, mais on n'a pas forcément toutes les fiches.

Ce qui serait bien c'est de nous aider à rentrer toutes ces fiches en relation avec les jardins d'insertion. Ca peut se faire simplement avec le petit menu « ajouter un jardin ». Si vous cliquez, cela ouvre un formulaire sur lequel toutes les données du jardin vont vous être demandées comme l'adresse, l'activité. Il y a différents champs, on clique sur valider, Graine de Jardins reçoit ces informations qui nous permettent de mettre à jour la fiche du jardin.

L'autre intérêt pour vous avec ce portail c'est de diffuser l'information en publiant toutes les manifestations, les événements publics, que vous avez envie de faire connaître. Nous avons une rubrique « actualités » dans le portail.

Vous êtes invités à vous inscrire comme rédacteur et à publier vous-même les contenus, mais vous pouvez aussi nous envoyer par mail vos informations et nous les mettons sur le portail.

Comment publier un événement ? On va retrouver le même fonctionnement que tout à l'heure. Vous avez une actualité à soumettre, vous avez sur le menu gauche, « ajouter un événement », en cliquant vous ouvrez un formulaire, vous allez avoir un petit calendrier pour choisir la date, vous allez donner le titre de l'événement, le décrire, éventuellement incorporer la pièce jointe, l'invitation, cliquer sur valider et nous on reçoit ça.

Le site du Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France » <http://insertion.jardinons-ensemble.org> est hébergé sur le portail, mais il a le graphisme propre au Collectif. Sur ces pages, vous trouvez tous les documents produits par le Collectif ces

dernières années. Il y a deux types d'information sur ces pages : les actualités et les documents ressources mis à disposition dans la rubrique le « collectif en action ». Parmi les ressources en ligne, vous avez l'étude régionale de 2005 évoquée par Yann Besse. Les actes de ce colloque seront également mis en ligne. L'annuaire 2009 des jardins d'insertion d'Ile-de-France et toutes les présentations faites aujourd'hui seront accessibles sur ce site.

On peut très bien dans la rubrique actualité passer des annonces (recherche de matériel ou de graines, offres d'emploi,...). Aussi, on les diffuse par mailing-list en général, c'est-à-dire qu'en plus du portail, Graine de jardins a une liste de diffusion.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET JARDINS D'INSERTION

Le développement durable en Ile-de-France

Jacques Pouyé, Chef de service du Développement durable de la Diren Ile-de-France

Comme vous le savez en 2005, la charte de l'environnement a intégré la question du développement durable dans la Constitution française en reprenant la définition qui avait été donnée dans le rapport du programme des Nations Unies sur l'objectif du développement durable, mais avec un seul mot qui diffère et il est fondamental le mot « choix ».

La question de développement durable n'est pas une question de définition mais d'une modalité d'organisation de la décision publique. C'est un développement qui sera jugé et qui se juge grâce à deux critères : le 1^{er} est environnemental et le 2^{ème} concerne les plus démunis.

Le système économique produit des services et des biens grâce à des ressources et dans la question environnementale, se pose la question des milieux naturels et des échanges entre eux. Notre boulot à nous au ministère concerne, l'écologie, l'énergie, le développement durable, les négociations du climat. Il n'y a pas d'indépendance de la question sociale par rapport à la question économique et les questions environnementales.

Je crois que c'est bien pour ça que le terme de développement durable a été inventé et qu'on a effectivement les trois volets de l'économie, de l'écologie et du social.

Les jardins d'insertion ont l'importance d'exister et de montrer le lien entre production, recherche du progrès social et accompagnement des plus démunis. Les enjeux du développement durable sont bel et bien ici intégrés concrètement.

La difficulté du développement durable réside dans le fait que c'est un objectif de la société à long terme. Or comme vous le savez nous sommes organisés dans un système où l'ensemble des niveaux de territoire s'interpénètrent.

Pour la DIREN, les jardins d'insertion représentent un outil qui nous permet justement de réintégrer cette dimension prospective à partir des pratiques d'aujourd'hui. Et compte tenu des modalités de développement actuel, il y a la nécessité de travailler en réseaux avec les services de l'Etat, les services des

Conseils Généraux qui sont chargés de l'insertion et toutes les autres collectivités territoriales qui par ailleurs sont maîtres de l'aménagement du territoire.

Le développement durable est une méthode de choix dans les décisions publiques. Les jardins d'insertion, c'est concret, c'est immédiat.

Dans les jardins d'insertion, sont généralement traitées les questions de l'agriculture biologique et de l'agriculture intra urbaine.

L'une des méthodes de travail de la Diren est de participer à l'animation des réseaux de professionnels sur des thématiques particulières. Nous avons créé un certain nombre de réseaux. Le RESE (Réseau Economie Sociale et Environnement) porté par l'ARENE IdF (Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies) est le plus ancien, il a été créé en 1998 à l'initiative de quelques structures d'insertion par l'économie, de la Fnars et de l'association Espaces dirigée par Yann Fradin en particulier. Il nous a demandé de faire en sorte qu'on arrive à continuer de travailler sur cette question spécifique de l'articulation de l'environnement et de l'insertion.

Petit à petit on s'est intéressé plus concrètement à la question du développement durable parce qu'elle devenait de plus en plus prégnante.

L'idée c'est qu'il faut absolument s'adapter aux fonctionnalités de la vie : il faut se déplacer, on ne le fait pas que par plaisir, nous ne prenons pas tous l'avion, tous les matins uniquement pour aller au Seychelles, la question de se déplacer ou la mobilité c'est comment on se déplace avec quels moyens et dans quel contexte. La mobilité est un de nos axes de développement. On devrait travailler un peu plus sur cette question de mobilité dans le cadre du réseau.

La démarche qualité dans les Jardins de Cocagne

Jean-Guy Henckel, Directeur du Réseau Cocagne

L'idée s'est imposée de faire une démarche qualité en développement durable. Nous avons donc réfléchi ensemble à comment nous pouvions s'y prendre pour construire collectivement un référentiel de fonctionnement qui permettrait à chacun de s'y retrouver.

Nous avons essayer d'imaginer d'un point de vue social, tout d'abord un certain nombre de critères en faisant participer les différentes équipes des jardins de Cocagne.

Nous allons d'abord parler de la composante sociale.

Le premier critère que nous avons retenu, c'est ce que nous appelons l'amélioration des relations sociales par une bonne pratique de la gestion des ressources humaines. Nous allons vérifier dans ce premier critère un management participatif ou coopératif, et surtout mesurer qui que vous soyez dans ce jardin, quelle possibilité vous avez d'influer ou de participer à la vie de ce jardin.

Ensuite en critère numéro deux, nous avons travaillé sur l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations.

Après le 3^{ème} critère, c'est celui que nous connaissons tous, c'est le fameux critère d'insertion socioprofessionnelle.

Enfin le 4^{ème} critère, c'est celui que nous appelons « halo sociétal ». C'est facile à comprendre : un jardin sur un territoire c'est comme un caillou que vous jetez dans l'eau. Il y a des ondes évidentes et des ondes un peu moins évidentes. En terme d'évaluation, vous allez pouvoir calculer un certain nombre de choses très facilement, par exemple combien de personnes vous avez fait travailler, les partenaires que vous touchez. Après vous vous apercevez qu'il y a un deuxième cercle, vous touchez un voisinage, vous touchez un territoire et vous avez des répercussions. Nous allons mesurer tous ces halos autour du jardin et vérifier qu'il y a une bonne implication territoriale.

La deuxième composante sur laquelle nous avons travaillé, c'est la composante économique. Nous travaillons avec le monde de l'économie et de l'entreprise et nous travaillons avec la société civile. On appelle cela l'hybridation des ressources. D'ailleurs j'invite beaucoup de chantiers d'insertion et de jardins d'insertion à réfléchir à cela, du fait du désengagement de l'Etat, il faut peut être essayer de trouver d'autres formes de financement.

Nous avons lancé avec la banque Crédit Coopératif un livret « agir » : c'est une manière de dire à la société civile épargnez autrement, puisque nous les invitons à consommer autrement. Le taux d'épargne est rétrocédé au Réseau Cocagne, c'est une autre forme de financement. Nous pourrions multiplier cela.

L'inscription dans le tissu économique local et les dynamiques territoriales, c'est de travailler avec le champ de l'insertion professionnelle bien entendu sur son territoire, mais c'est aussi travailler, avec les acteurs de l'agriculture biologique.

Et puis l'inscription dans le commerce équitable, peut aussi bien être nord-sud, que nord nord. Exemple chez Cocagne, nous vous livrons des milliers de paniers de légumes toutes les semaines. Nous nous sommes interrogés sur ce contenant : le panier. Est-ce que ce panier ne peut pas être porteur de sens ? Il y a des orphelinats de Madagascar qui travaillent avec des jardins de Rhône-Alpes et qui permettent de faire travailler des gens là-bas en terme de commerce équitable.

Nous avons aussi travaillé sur la composante environnementale où il va falloir se fixer toute une série de critères et de questionnements concernant l'agriculture biologique. Pour la préservation de la biodiversité, de nombreux jardins de Cocagne aujourd'hui sont des refuges LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), cultivent de nombreuses variétés de légumes. Il y a donc déjà une manière d'avoir accès à des légumes particuliers.

Après, nous allons travailler sur ce que nous appelons la préservation des sols.

La préservation de l'eau est un enjeu majeur. Toute une série de techniques et technologies permettent d'amener l'eau aux légumes qui en ont besoin en étant très économes.

Au même titre, nous allons demander aux jardins et aux associations de faire un travail sur la maîtrise de l'énergie.

Pour le 5^{ème} critère, l'aménagement paysagé du jardin, ce n'est pas plus mal d'évoluer dans un joli cadre.

Enfin, je finirai sur cet autre critère qui est la sensibilisation à l'écocitoyenneté, c'est-à-dire que bien que nous soyons très centrés sur un métier qui est celui de faire

travailler des publics en difficulté, cela n'empêche pas qu'à travers leurs enfants, leurs familles, et ceux des adhérents consommateurs, ceux qui sont sur le territoire, nous pouvons tout à fait développer des tas de choses. Aujourd'hui plus d'un tiers des jardins de Cocagne ont développé des jardins pédagogiques ou d'éducation à l'environnement qui permettent aux gamins du quartier, du voisinage ou de la ville de venir se former un petit peu.

LES FERTILISANTS NATURELS DES JARDINS D'INSERTION : POLITIQUES PUBLIQUES (1ERE PARTIE)

Le soutien des jardins collectifs

Franck Lopez, Chargé de mission Emploi et Territoires à la DRTEFP

Depuis plusieurs années, l'Etat accompagne le développement de l'insertion par l'activité économique.

En Ile-de-France, il a appuyé les structures et les réseaux plus visiblement encore cette année à travers les différents plans de relance dans le cadre des entreprises d'insertion, des ateliers et chantiers d'insertion, des associations d'insertion.

C'est donc un appui renforcé aux structures d'insertion par l'activité économique dont font partie les jardins d'insertion par l'activité économique.

La DRTEFP est aussi un appui dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. En effet, depuis 2004, elle soutient les initiatives et les réseaux de l'économie sociale et solidaire pour développer ce secteur.

Cet appui à l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) se traduit par un soutien par exemple aux associations intervenant dans le secteur de l'environnement comme TEE (Territoires Environnement Emplois), Graine de Jardins, les AMAP et également dans le cadre des jardins d'insertion notamment en soutenant la Fnars Ile-de-France. La mise en place avec la Caisse des dépôts et consignation du fonds d'essaimage d'activité en économie sociale et solidaire en Ile de France réitère cette volonté d'appuyer financièrement le développement de l'ESS sur la région Ile-de-France.

Il y aura une redéfinition de la place et de l'action des dispositifs d'accompagnement dans le cadre du nouveau conventionnement triennal à partir de 2010.

Les dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) présents depuis 2003/2004, ont permis d'accompagner nombre de structures d'insertion dont bien sûr nombre de jardins dans leur développement socio-économique et dans le développement de leurs projets associatifs, que ce soit en effet par le dégagement de moyens financiers, par l'aide et la structuration de réseau, ou par l'appui au développement.

Les directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) et la direction régionale pensent en effet constituer une espèce de fertilisant historique plus que naturel puisque voulu.

Yann Fradin :

Un décret sur la modernisation de l'IAE vient de sortir pour le contrat unique d'insertion.

Les réseaux d'insertion par l'activité économique demandent à être associés aux décisions et notamment aux SPER (services publics de l'emploi régional).

Le SPER définit le taux de prise en charge des contrats aidés, du nouveau contrat unique d'insertion qui est une fusion du CAE et du CA (contrat d'avenir) à partir du 1^{er} janvier 2010.

Ce n'est pas neutre du tout, puisque chaque région a un système déconcentré et décentralisé, chaque région agit en fonction de la problématique locale d'emploi, le préfet de région prend une décision et donc peut subventionner les contrats aidés très concrètement à 90 %, à 95 %, à 105% pour les jeunes ou pas. Le choix de ne pas prendre en charge tel ou tel public en terme de taux peut avoir des conséquences très importantes, à la fois pour les structures, leur équilibre économique, mais aussi sur la pratique des structures et cela c'est important. Nous parlions des problèmes de discrimination à l'embauche. Quand l'Etat lui-même décide de ne pas subventionner tel ou tel public ou de subventionner plus fortement tel ou tel public, cela a des conséquences très fortes ensuite pour les structures, mais aussi pour les prescripteurs. Ce sont donc des choses très importantes pour l'action quotidienne de nos structures d'insertion.

La consolidation de l'emploi dans les jardins d'insertion

Manuel Béguier, Chargé de mission Développement durable – Direction de l'environnement - Actions innovantes du Conseil régional d'Ile-de-France

Un rapport cadre « Pour une nouvelle politique régionale de soutien à l'insertion par l'activité économique » a été voté en mai 2009.

La Région a élaboré un plan d'action avec 6 objectifs :

- Soutien à la création, au développement et à la consolidation des SIAE,
- Soutien à la professionnalisation des permanents et à la sécurisation des parcours des salariés en insertion,
- Amélioration de l'image de l'IAE et renforcement des liens avec les entreprises «classiques»,

- Soutien à la structuration du secteur,
- Mesure de l'impact de l'IAE,
- Exemplarité régionale dans la politique d'achats du CRIF.

L'idée de la réforme est d'accompagner le secteur de l'insertion par l'activité économique à différentes étapes depuis la création des structures d'insertion en passant par leur développement et en les accompagnant aussi lors des difficultés.

Concernant le volet création, les outils proposés par la Région tels que l'ARSIE (Aide régionale aux structures d'insertion par l'activité économique), les emplois tremplin créateurs et Cap entreprise sont renforcés.

Pour le développement, c'est le dispositif des emplois tremplin qui est simplifié avec notamment les emplois tremplin insertion, les emplois d'insertion environnement et également l'ARSIE.

Le dispositif sur les emplois d'insertion environnement (EIE) comporte 3 éléments :

- Une aide de base comprenant, l'investissement, l'encadrement et la formation,
- Une aide à l'ingénierie environnementale.

On s'est aperçu que l'une des difficultés pour les structures était de dégager du temps, de la compétence pour animer des projets environnementaux à l'intérieur des structures, d'où l'idée de financer au moins en partie l'ingénierie.

Les associations passent beaucoup de temps à la recherche de financement et cela peut être pris en charge au titre de l'ingénierie environnementale.

- Le troisième élément concerne l'amélioration de la qualité environnementale.

La Région soutient la professionnalisation des permanents des associations et va notamment réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'une plateforme de professionnalisation.

Au sujet de la sécurisation des parcours d'insertion, la création du dispositif Passe IAE permet d'acquérir des compétences minimales mais indispensables pour entrer en parcours d'insertion dans une structure IAE.

La création du Passe entreprise permet de se familiariser avec la vie en entreprise, avec des stages d'immersion et la préparation au poste.

Il y a tout un travail qui est favorisé par la Région sur le rapprochement entre les SIAE et les entreprises dites classiques.

Renforcer les partenariats et la coordination de l'IAE est également un des objectifs de la Région, notamment avec la contractualisation avec l'Etat au sein d'un accord cadre sur le développement de l'IAE en Ile-de-France, en renforçant l'IAE au sein des Pactes pour l'emploi ou des conventions territoriales ESS, en soutenant les réseaux régionaux de l'IAE par des conventions sectorielles spécifiques et une convention mutualisée pour des fonctions partagées.

L'axe évaluation c'est quelque chose d'intéressant dans le temps d'autant plus si cette évaluation est partagée avec notamment le développement d'un observatoire régional de l'IAE avec l'Etat, les départements et les réseaux régionaux.

Pour finir, la Région se propose d'introduire des clauses d'insertion sociale dans ses appels d'offres.

Est-ce que les emplois insertion environnement sont ouverts aux jardins d'insertion sociale ?

La Région Ile de France compte une majorité de jardins d'insertion sociale et pourtant il est très compliqué de pérenniser les postes d'animateurs et sans eux le jardin ne peut pas fonctionner.

Réponse de Manuel Béguier

C'est une question, cela m'intéresse de regarder, éventuellement de modifier par exemple le règlement d'intervention des emplois insertion environnement pour l'ouvrir.

Dans un jardin d'insertion sociale, on a deux dimensions :

- Une dimension d'insertion sociale qui globalement aujourd'hui est du champ des conseils généraux,

- une dimension jardins qui objectivement pourrait être de la compétence de la Région, partiellement au moins, et de ce point de vue là il faut peut-être que nous pussions dans les semaines qui viennent des idées.

Jean-Paul Boisseau. Je suis secrétaire général de Culture et Solidarité et nous avons deux jardins, un sur Torcy et un sur Roissy. Celui de Torcy a dix ans. Effectivement, pour les jardins d'insertion sociale, les financements n'ont jamais été évidents et les plus gros financements émanent du Conseil général dans le cadre de l'accueil des bénéficiaires du RSA. Après pour les autres financements, c'est la politique de la ville qui soutient aussi ce genre d'initiative et les communes. Il faut aider tous ces jardins car ils sont d'une part les plus nombreux, parce que c'est le maillon manquant qui vient avant les chantiers d'insertion.

Quel soutien de la Région sur les jardins d'insertion sociale hors de l'encadrement ?

LA DYNAMIQUE DE PROJET

Association Le jardin potager à Corbeil-Essonnes (Essonne)

Jean-Yves Lestimé, Président du Jardin Potager

Notre structure associative date de 2004. Elle a vocation pédagogique.

J'avais personnellement un projet de développement d'activité maraîchage sur l'Île de France. J'ai prospecté longtemps pour obtenir des terres agricoles sachant qu'en Île de France il y a un gros problème de libération du foncier sans doute lié à l'urbanisme. Il y a peu de terres disponibles. Et puis lors de notre recherche, nous avons été amenés à visiter un tout petit terrain de 1500 mètres carrés qui nous a, mon épouse et moi, beaucoup séduit et qui a servi aux premiers volets pédagogique et social de notre projet.

Le volet pédagogique avait pour but de faire découvrir l'agriculture biologique, le jardinage écologique ; le volet social consistait à travailler sur l'emploi et le recrutement de personnes en difficulté.

Dès 2004, le jardin pédagogique a tout de suite fonctionné sans trop de communication pour la simple raison que l'Éducation Nationale avait inscrite dans son programme scolaire la notion de développement durable. Mais elle avait omis de donner les outils aux enseignants pour cela, donc nous tombions fort à propos. Il fallait que nous recrutions un permanent en contrat aidé, professionnel qui s'est inséré quelques mois plus tard dans sa filière professionnelle.

Nous n'avons pas perdu de vue cette notion d'activité de maraîchage, d'autant plus que nous nous situons dans une zone encore agricole. Il y avait 2,5 hectares de parcelles autour du jardin et nous avions l'espoir que ces parcelles se libèrent. Malheureusement, un projet immobilier est venu voir le jour là-dessus. Nous nous sommes beaucoup battus pour pouvoir préserver nos activités pédagogiques ce qui nous a permis de pouvoir nous faire connaître auprès des collectivités locales et territoriales qui ont pris en compte ce projet de maraîchage. Ce qui les intéressait surtout était l'aspect social du projet.

Deux ans plus tard, la commune a fini par nous céder 3 hectares de terrain complètement à l'abandon, squattés, presque transformés en décharge. Une action citoyenne a permis de le nettoyer en enlevant quelques 250 tonnes de gravats divers et variés.

La dotation de ce terrain date de fin 2008 et nous a permis de démarrer l'activité de maraichage en mars 2009 en distribuant 75 paniers hebdomadaires.

Pour l'année prochaine, on a une projection qui tourne autour de 200 à 250 paniers par semaine avec 2 personnes recrutées, dont 1 en contrat aidé.

Voilà comment nous en sommes venus au social. Entretemps, nous avons répondu à des appels à projets ou demandé le soutien de la Région dans le cadre de l'ARSIE (Aide Régionale aux Structures d'Insertion par l'Economique). Puis là, notre dossier de demande de subvention s'est vu ajourné car nous rentrions dans aucune case. Les collectivités publiques nous ont dit que nous n'étions pas un jardin d'insertion parce qu'initialement nous portions un jardin pédagogique.

La réflexion était la suivante : qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on change nos statuts et nous passons en jardin d'insertion ? Ce n'était pas le projet de l'association. Le problème s'est posé comme ça et aujourd'hui nous en sommes toujours là.

Les obstacles que nous avons rencontré sont de plusieurs ordres : au départ l'accès au foncier, difficulté qui se lève peu à peu puisque les collectivités territoriales, possesseurs de terrains agricoles, commencent à les libérer. En second lieu, le statut du projet et la place de l'insertion face à la vocation pédagogique première.

Aujourd'hui, nous avons le statut association loi 1901 et dans le personnel que nous recrutons nous privilégions les contrats aidés.

Nous avons aussi le projet de créer dans le sud de l'Île de France un centre de formation en agriculture biologique à vocation maraîchère. Un des obstacles était que nous trouvions difficilement des encadrants pour les salariés. Ce projet, qui vise principalement les personnes éloignées de l'emploi, verra le jour dans quatre ou cinq ans.

Association ACR et Ville de Courdimanche (Val-d'Oise)

Rachid Ouarti, Responsable des chantiers d'insertion et Sylvette Amestoy, Maire Adjointe

Sylvette Amestoy

L'association ACR est porteuse de deux chantiers d'insertion et a en perspective la création d'un nouveau à Courdimanche dans le département du Val-d'Oise en partenariat avec Sylvette Amestoy, élue sur la commune.

Lors de la campagne des dernières municipales, nous nous étions engagés en concertation avec les habitants à réaliser un projet sur un terrain, les Grands Jardins, d'une surface de 8 hectares, en bordure d'un golf, le protégeant ainsi de toute forme d'urbanisation et en le laissant classé en zone agricole et naturelle dans le plan local d'urbanisme.

Notre première action, grâce à la communauté d'agglomération de Cergy à qui appartient le terrain, a pu se réaliser rapidement. Notre maire engagé comme toute l'équipe municipale dans la volonté d'agir vraiment pour le développement durable, a proposé et passé une convention sur le programme de l'UNAF (l'Union Nationale de l'Apiculture Française) : « Abeille sentinelle de l'environnement ». La ville de Courdimanche fut la première d'Ile de France à s'être engagée en installant 6 ruches début juin 2009.

Nous avons aussi le projet de créer des jardins familiaux qui est une demande forte des habitants sans oublier la rénovation du petit patrimoine existant : puits, mare, lavoir.

Le projet des jardins d'insertion répond à notre volonté de valoriser les Grands Jardins par le respect de l'environnement. La commune est engagée dans zéro produit phytosanitaire pour le maintien des terres agricoles par sa contribution à la qualité paysagère, par le mode de distribution en circuit court, sans intermédiaire du producteur au consommateur et de préférence en agriculture biologique. Notre commune souhaite passer à une restauration collective bio.

Le souhait des consommateurs est de retrouver des produits de saison, de qualité, dont on connaît bien sûr l'origine. Les projets de maraîchage et plus particulièrement les jardins d'insertion sont un moyen de soutenir une agriculture bénéfique aux hommes et à la terre loin du modèle intensif et productiviste.

La dimension pédagogique est aussi notre préoccupation, le rucher avec la disparition des abeilles, la biodiversité, et en continuité celui de l'alimentation et de la problématique agricole.

Nous avons toujours associé les enfants des centres de loisirs et des écoles. Sensibles au cadre de vie nous le sommes aussi à la solidarité. Les jardins d'insertion agissent contre l'exclusion par l'insertion sociale et professionnelle en créant des emplois durables et du lien social.

L'association ACR a été dès le début à nos côtés, puisqu'implantée sur les communes avoisinantes de Conflans-Sainte-Honorine dans le 78 mais qui est proche et Vauréal dans le Val d'Oise.

Nous réfléchissons soit à un projet de maraîchage, de vergers, mais rien n'est finalisé. Nous avons un terrain en friche depuis plusieurs années donc difficile à exploiter rapidement. Ce projet ne pourra s'effectuer qu'avec tous les partenaires d'ACR que nous avons déjà rencontrés déjà plusieurs fois comme le Conseil général du Val d'Oise et le Conseil régional d'Ile de France.

Rachid Ouarti

L'association ACR est à l'origine en 1997 du premier jardin d'insertion sur le département des Yvelines.

Au départ, c'était un jardin d'insertion purement sociale. Au fil du temps, nous avons visé aussi l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

Quelques années après nous avons rencontré le Réseau Cocagne, dont nous sommes adhérents, qui nous a permis de répondre aux exigences politiques, territoriales et à la fois nous a aidé à aligner la dimension sociale à la dimension économique.

Nous adhérons aussi à la FNARS.

Le chantier d'insertion, c'est aussi un concept au niveau départemental. Nous avons réussi à un moment donné, grâce à des soutiens de réseaux à amorcer le virage entre l'insertion sociale et à lier aussi le monde économique.

Aujourd'hui avec ces soutiens, nous sommes porteurs de deux chantiers d'insertion, un sur Conflans et l'autre sur la ville de Vauréal qui a été créé en 2005.

Nous sommes à la fois sensible à développer des produits bio, soucieux de l'environnement, et à côté de cela nous sommes très portés par le support chantier d'insertion.

A savoir que notre cœur de métier à ACR c'est quand même l'insertion sociale, accompagner des personnes en difficulté avec du personnel qualifié.

Quand nous voyons par exemple au niveau de l'Etat ou du conseil général, qu'il faut atteindre des quotas pour accéder à l'emploi, cela complique énormément le travail que nous faisons sur le terrain et sur la dimension sociale.

Mais au fil du temps, depuis quasiment dix ans, nous avons su aujourd'hui mettre en place un accompagnement adapté et des procédures pour accompagner toutes ces personnes. Nous avons pu aussi aujourd'hui permettre au niveau du chantier trouver de véritables outils de production qui ne sont pas du tout incompatibles avec la dimension sociale. Nous mettons au travail des personnes et en même temps nous leur permettons d'être accompagnés sur un plan social et professionnel.

Ce que nous avons su faire au niveau des Yvelines et du Val d'Oise, d'autres partenaires qui sont dans la salle, le font déjà. Aujourd'hui, parce que la thématique c'est l'emploi durable, vous savez pertinemment que nous traversons une étape difficile.

L'insertion professionnelle nous pose pas mal de souci parce qu'on nous demande de plus en plus au niveau des résultats. Le travail que nous produisons sur un jardin est socialisant, éducatif. Nous formons aussi nos encadrants techniques à accompagner ces personnes-là.

Le partenariat que nous avons su mettre en place avec la ville de Vauréal est très intéressant. L'importance des soutiens de réseaux, de partenaires, de financeurs est capital mais de l'autre côté aussi de grosses difficultés peuvent apparaître par rapport à la demande institutionnelle de résultats et de quotas.

Sur Courdimanche, le projet est très dynamique en soi et en même temps c'est insécurisant. Nous avons un terrain, il fait quasiment 8 hectares. Quand nous le visitons, nous apercevons éventuellement beaucoup d'arbres.

Pour y implanter du maraîchage c'est très compliqué. L'importance c'est d'associer d'autres associations pour justement préparer l'implantation d'un chantier d'insertion.

Nous avons commencé déjà à rencontrer d'autres associations comme Espérer 95.

Comme tous porteurs de chantiers jardins, nous avons une étude de faisabilité à faire. Là-dessus, nous avons aussi le soutien du réseau Cocagne.

Savoir si les terres sont en capacité d'être cultivées biologiquement, savoir comment cela se passe au niveau de l'eau. Sans eau, ces jardins ne peuvent pas forcément être pérennisés.

Avant de réaliser ce chantier, tout un travail de pré-étude est nécessaire.

Les jardins du Centre chenal Saint-Blaise – association La Fayette Accueil (Paris)

Valérie Navarre, Coordinatrice des jardins du Béton

Les jardins du Béton Saint-Blaise ont été initiés en 1997 par le service RMI de l'association La Fayette Accueil.

Ce sont des jardins potagers, floraux, aromatiques, situés au 3^{ème} étage d'une cité HLM en plein cœur du 20^{ème} arrondissement de Paris, sur un des quartiers politiques de la ville et un des plus peuplés au mètre carré d'Europe.

Les jardins ont positionné l'association comme pionnière à Paris pour la mise en place d'un jardin d'insertion sociale.

Ayant à disposition autour des locaux de larges terrasses vides et bétonnées appartenant au bailleur social OPAC (devenu Paris Habitat), l'idée d'un projet de jardin collectif de remobilisation sociale a germé et le jardinage comme support d'animation s'est imposé à nous en raison de son caractère universel.

C'est en mars 1999 que le premier groupe de jardiniers s'est constitué.

A la base je suis assistante sociale, donc nous n'étions pas spécialiste en jardinage et nous avons fait appel aux responsables du réseau du « Jardin dans tous ses états » qui ont accepté d'être notre soutien technique en 1998.

Ce jardin, au début, a été géré de manière bénévole, avec l'intervention d'une stagiaire en formation en environnement. Cela a duré six mois et nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire de créer un véritable poste d'animateur pour assurer le fonctionnement des jardins, préparer les animations des ateliers, coordonner les groupes d'adultes et d'enfants venant y jardiner.

Là encore tout s'est mis en place très progressivement puisque nous avons démarré avec un contrat emploi jeune, à mi-temps en 2000 et qui est passé à temps plein en fin 2001.

Rapidement après son ouverture, les habitants du quartier sont venus se renseigner sur ce qui se passait sous leurs fenêtres et certains se sont naturellement associés au groupe pour venir jardiner.

C'est dans cette logique d'ouverture à différents publics que nous passons d'ailleurs depuis régulièrement des conventions de partenariat avec des associations locales, recevant divers types de public adultes ou enfants.

Les participants que nous appelons les jardiniers viennent au jardin sans contraintes, à leur rythme, une à plusieurs fois par semaine, selon leurs envies et leurs besoins. C'est quand même intéressant de ne pas avoir d'impératif de production.

Les objectifs principaux de cette action visent à redonner confiance, rompre avec l'isolement, c'est vraiment le point commun à tous, retrouver une autonomie, des réseaux de solidarité, améliorer des conditions de vie et d'alimentation, partager des savoirs, des savoir-faire, savoir-être, donner la possibilité de se projeter dans le temps et dans l'espace pour éventuellement envisager d'autres modes d'insertion à plus long terme.

La finalité quand on peut l'atteindre c'est bien, c'est de repérer et promouvoir les idées et les désirs, les projets des participants afin de les mettre en place avec les référents sociaux et mettre en place des passerelles pour permettre leur concrétisation.

Pendant des années nous avons travaillé à Montreuil, à Paris, sur terrasses et ce sont certainement ces années d'expérience de jardinage en groupe qui associent une culture hors sol, qui ont amené la Mairie du 20^{ème} à nous solliciter pour la gestion d'un deuxième jardin de 800 mètres carrés, sur le toit du gymnase des Vignoles dans le 20^{ème}, et parallèlement la commission locale d'insertion du 12^{ème} arrondissement en lien avec la Mairie nous a sollicité pour la gestion d'un troisième jardin de 400 mètres carrés en pleine terre, rue Georges et Maï Politzer.

Ces projets ont nécessité de multiples échanges avec les partenaires comme la Ville de Paris afin de faire comprendre qu'un jardin d'insertion sociale n'est pas comme un jardin partagé géré et organisé par les habitants d'un quartier mais nécessite bien des moyens supplémentaires sur le plan financier comme sur le plan des ressources humaines afin d'avoir les possibilités de travailler correctement.

Ce travail de demande de subvention est essentiel pour maintenir notre activité et il est réalisé chaque année sous la forme de plusieurs dossiers de demandes de subventions à constituer.

Le développement de notre activité nous a permis d'embaucher récemment deux nouveaux animateurs en 2009 à plein temps dans le cadre de dispositif de contrat aidé : poste adultes relais et emploi tremplin.

Nous avons fait la tentative d'embaucher un animateur du jardin du béton en contrat ordinaire, mais nous n'avons pas pu tenir le choc, parce qu'effectivement nous dépendons totalement des subventions et c'est impossible pour une association, pour un jardin collectif d'insertion sociale, d'avoir les moyens d'embaucher un animateur en contrat ordinaire. Cela reste difficile.

En 2009, la ville de Paris, de plus en plus intéressée par cet outil, nous a sollicités pour gérer deux nouveaux jardins d'insertion sociale.

Il y a un besoin de créer de nouveaux lieux d'insertion sociale, partagés avec les habitants du quartier. C'est un nouveau concept, j'appelle cela les jardins partagés d'insertion sociale. Forcément, nous ne pouvons pas dire non aux habitants. Ils sont bienvenus au contraire. Plus les publics sont mixtes, plus c'est riche au niveau des échanges des personnes qui viennent jardiner.

Planète Lilas qui a un projet de jardin d'insertion dans le Val-de-Marne

Ces activités de jardins d'insertion sociale ne sont pas vraiment reconnues. A quand une réelle reconnaissance de cette utilité sociale par les pouvoirs publics ? Chercher des subventions, c'est normal mais il ne faut pas que ça prenne un temps énorme pour les structures.

Réponse de Valérie Navarre de l'association La Fayette Accueil

Quand on a la chance d'avoir un des jardins situé dans un quartier politique de la ville, ça facilite la tâche. Un seul dossier est dispatché à différents services. Les financements complémentaires, c'est une goutte d'eau. Un jardin collectif d'insertion sociale ne fait quasiment pas de production. Des conventions de partenariat peuvent être signées avec un CCAS par exemple. On leur demande 150 € d'adhésion pour l'année. Ce n'est pas avec ça qu'on va payer des postes d'animateurs. Mais effectivement on dépend des collectivités, des politiques publiques. Cela reste très compliqué.

Jean-Yves Lestimé

Lorsque l'on souhaite utiliser des outils financiers publics, c'est effectivement beaucoup de temps passé. C'est du relationnel. Il faut aller voir les élus, se faire connaître, passer du temps à monter les dossiers, quelquefois se faire aider, il y a des structures associatives qui sont là pour ça aussi.

Rachid Ouarti

Nous avons la chance d'avoir les réseaux. Je pense que si vous voulez véritablement développer des projets comme celui-là, il faut des appuis. Il faut aimer le développement, le partenariat. Il faut aussi se dire que nous sommes sur un secteur solidaire et se le mettre en tête, et à partir de là je pense que vous allez concevoir le rapport à votre travail différemment.

Yann Fradin

Le dossier de demande de subvention, c'est l'aspect technique. L'enjeu c'est bien de construire un projet. Nous sommes sur des projets innovants et nous allons devoir démarcher auprès de différentes collectivités, de différents services déconcentrés de l'Etat, de différents partenaires.

De temps en temps, il y a des choses qui ne se passent pas bien, des subventions refusées, des dossiers qui se perdent ou des lignes budgétaires qui changent. C'est le rôle des réseaux d'interpeller, d'organiser des journées comme aujourd'hui, d'échanger à ce niveau-là.

Pour répondre à cette question du jardin d'insertion sociale, il y a un souci aujourd'hui mais qui de mon point de vue n'est pas un problème lié au jardin, mais lié à l'insertion sociale.

Il n'y a plus d'argent ou il y en a moins sur l'insertion sociale. Nous accompagnons des personnes handicapées psychiques, aujourd'hui si nous voulons caricaturer elles sont soit en prison soit dans des jardins. Il y a un problème aujourd'hui sur ces questions-là. Il n'y a pas assez de politiques sur ces sujets-là. Il manque clairement de lignes budgétaires, de prises en compte d'un certain nombre de personnes, et c'est cela quelque part ce que les jardins mettent en évidence.

Juste une piste que me soufflait Jacques Dupont sur la question des financements, le Conseil régional a mis en place une ligne budgétaire Education à l'environnement vers un développement durable que les associations peuvent solliciter donc plus pour la partie éducative, mais qui peut concerner aussi les personnes en insertion, qui sont donc des subventions renouvelables, pluriannuelles, et qui sont notamment conditionnées à la signature de la Charte régionale de la biodiversité. J'encourage les associations à signer cette charte.

Questions / réponses/ témoignages dans la salle

Tran Vinh An, AURORE

Nous sommes responsables de jardins d'insertion à Sevrans. Nous sommes gestionnaire des tensions : tensions budgétaires, tensions économiques parce qu'il faut produire des légumes pour avoir un taux de chiffre d'affaires 10 à 20 %, tensions sociales. Nous nous trouvons dans un quartier politique de la ville et le problème de la violence urbaine fragilise aussi nos actions sur le terrain. Depuis 10 ans, nous voyons que la violence urbaine augmente de plus en plus. Ça perturbe l'équipe de travailleurs sociaux et aussi les adhérents et ouvriers des jardins. Notre bâtiment a brûlé l'année dernière

Aussi, au niveau de notre situation financière, nous sommes obligés de diversifier nos actions par exemple nous avons monté un jardin d'insertion en prison à Villepinte.

Jacques Dupont, Collectif Jardins d'insertion en Ile-de-France

De la place que nous occupons au sein du Collectif, on peut se rendre compte que dans ces derniers mois, voire ces dernières années, de nombreux jardins d'insertion sur le territoire francilien ont été victimes de destruction massive (du vol de véhicule à la dégradation des tunnels installés).

C'était un des éléments que nous avons fait remonter auprès de la Région dans le cadre du Rapport cadre sur la nécessité de prévoir des clauses de sauvegarde financière ou d'aides d'urgence pour pouvoir aider au moins assez rapidement les structures confrontées à ces difficultés.

De la même façon la plupart des jardins sont amenés à se préoccuper du lien social notamment en proposant des actions d'animation en direction des habitants des quartiers populaires pour pouvoir se faire connaître, être identifiés, et tenter d'apaiser dans la mesure du possible. Il y a un vrai problème en région francilienne qu'il va falloir d'une façon ou d'une autre solutionner, notamment à travers des financements supplémentaires autour de l'utilité sociale.

Valérie Navarre

Nous faisons régulièrement un travail de sensibilisation, parce qu'on intervient sur des HLM dans des zones où après le week-end on se rend compte que les poubelles ont été jetées par les fenêtres. On est amené à faire du porte à porte pour expliquer notre démarche aux habitants, pour qu'ils fassent attention à ce que rien ne tombe des fenêtres. Il faut être dans la délicatesse, dans la stratégie, ne pas les froisser. Il y a un mieux en dix ans sur le jardin du Béton Saint-Blaise. Mais nous sommes dans un quartier où il y a beaucoup de famille en difficulté et cela fait partie des choses à gérer au quotidien. Dans le 12^{ème} aussi, au début c'était une friche où il y avait plein d'herbe et les gens jetaient des poubelles par les fenêtres, donc là il y a un léger mieux puisque l'animatrice a expliqué ce qui se passait. Il faut toujours réexpliquer, sensibiliser. Ca fait partie du quotidien. Mais pas de violence majeure.

Les dégradations oui, comme beaucoup de lieux qui accueillent des populations vulnérables. Sur les chantiers, j'ai relu un peu ce petit fascicule, ce qui est intéressant c'est que la région Ile de France finance des espaces dynamiques insertion pour les 16-25 ans. Il y en a trois par département. Les espaces dynamiques insertion sont des lieux pour accueillir les jeunes qui rencontrent d'énormes difficultés au niveau du savoir-être, et à ACR on est aussi porteur d'un espace dynamique insertion et les jardins font un gros travail de relations avec ces espaces dynamique insertion. Sur d'autres lieux et d'autres territoires il y a un gros travail qui se fait aussi avec ce type de dispositif, espace dynamique insertion et parfois aussi avec les clubs de prévention spécialisé qui orientent et accompagnent ces jeunes en direction de ces chantiers. Donc c'est aussi un bon moyen de faire connaître nos dispositifs au niveau des jardins par rapport à ces jeunes et travailler aussi les savoir-être.

Laurence Baudalet

Ce qu'on vient d'entendre montre que ces jardins sont parfois les derniers équipements dans des quartiers en grande difficulté qui sont en train de se refermer. C'est aussi en partie l'échec de la politique de la ville. Dans certains quartiers elle a bien fonctionné, dans d'autres on n'y arrive pas. On est sur des conflits de territoire. Ces jardins posent des questions parce qu'ils occupent un territoire et ils empêchent d'autres personnes d'occuper ce territoire-là pour d'autres activités.

Le soutien des politiques est d'autant plus nécessaire si on veut maintenir ces activités dans ces quartiers là. Et si on ne veut pas avoir des jardins uniquement dans des quartiers ou des espaces périurbains qui fonctionnent encore relativement bien.

LES FERTILISANTS NATURELS DES JARDINS D'INSERTION : POLITIQUES PUBLIQUES (2EME PARTIE)

Cultivons le territoire parisien

Alice Le Roy, Cabinet de Fabienne Giboudeaux, Adjointe au Maire de Paris chargée des espaces verts

Ca continue d'être très compliqué pour des structures fragiles de soumettre un projet de jardin d'insertion, mais il y a une chose qui a changé, le rôle des jardins d'insertion comme améliorant le cadre de vie et la vie des personnes qui y participent, que ces personnes soient en insertion ou pas, est maintenant perçu par tous les élus.

C'est peut-être cela la particularité à Paris, c'est qu'on a fait le choix de créer des jardins partagés d'insertion sociale qui accueillent des habitants du quartier qu'ils soient en insertion ou pas afin qu'ils puissent jardiner ensemble pour améliorer la vie du quartier.

En 2006, Il est apparu nécessaire de créer un dispositif, de créer quelque chose pour que ces jardins puissent fleurir dans Paris et essaimer.

Nous comptabilisons aujourd'hui 56 jardins partagés à Paris dont certains s'ouvrent aux associations d'insertion où ont un rôle social très important.

La Mairie de Paris finance deux nouveaux jardins d'insertion sociale depuis 2009, portés par l'association La Fayette Accueil.

Il y a des projets qui fleurissent avec une écoute de la municipalité, une écoute de l'ensemble des élus. Cela me paraît très important, ce ne sont pas que les élus chargés de l'environnement (Denis Baupin) ou des espaces verts (Fabienne Giboudeaux) qui écoutent ces projets, mais aussi l'élue chargée de l'économie sociale et solidaire (Seybah Dagoma), l'élue chargée de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion et de la solidarité (Olga Trostiansky) et l'élue chargée de la politique de la ville et de l'engagement solidaire (Gisèle Stievenard).

Ces élus viennent nous voir quand on rénove un jardin, quand on crée un espace vert, en nous demandant s'il ne serait pas possible d'y accueillir des personnes en insertion. Je pense qu'il y a une petite révolution.

Le chômage, y compris à Paris, progresse énormément, j'ai vu un chiffre assez préoccupant une progression de 17 % des demandeurs d'emploi entre 2008 et 2009. On a des pistes de réflexion qui passent par l'environnement, par le jardin.

Il existe des jardins partagés d'insertion sociale portés par l'association La Fayette Accueil dans le 12^{ème} et 20^{ème} arrondissement. Aussi, plusieurs jardins d'insertion sociale portés par Emmaüs (15^{ème}) ou le Samu Social (12^{ème}) ou des parcelles d'insertion sociale intégrées à des jardins partagés (l'association des Cités du Secours Catholique portent ce type d'initiative dans le 10^{ème} par exemple dans le jardin partagé Le Poireau agile) sont en activité sur Paris.

Des projets notamment avec l'Armée du Salut dans le 13^{ème} ou avec une porteuse de projet à la Goutte d'Or dans le quartier très dense du 18^{ème} seront examinés avec beaucoup d'attention par la municipalité.

Il y a aussi, sur Paris, des chantiers d'insertion dans le domaine des espaces verts mis en place sur un tronçon de l'ancienne Petite Ceinture ferroviaire dans le 16^{ème}, 14^{ème} ou 15^{ème} arrondissement ou sur les berges de la Seine.

Dans le 16^{ème}, l'association Espaces mènent un chantier d'insertion depuis plus de dix ans.

D'autres structures interviennent sur la Petite Ceinture, par exemple l'association Halage avec le soutien financier de Réseau Ferré de France (RFF).

De plus, les Régies de quartiers obtiennent des marchés d'entretien d'espaces verts, notamment dans le 11^{ème} où la régie Fontaine au Roy entretient des espaces verts entre la place de la République et la place de la Bastille sur la promenade Richard Lenoir. Ce type de marché a été confié également à une régie de quartier dans le 17^{ème} dans l'espace public.

Cela est intéressant, ça nous paraît une piste à poursuivre.

Nous avons des pistes de réflexions sur l'insertion dépassant les jardins partagés d'insertion sociale et proposant d'autres dispositifs et d'autres manières d'insérer des personnes. Une des premières choses qu'on envisage, c'est le maraîchage urbain.

L'idée est de créer des jardins partagés avec une dimension d'agriculture (1 hectare) dans chacun des deux bois de Paris.

Il faut qu'il y ait un lieu de maraîchage, de démonstration d'agriculture qui pourrait être une destination de loisirs aussi, le mercredi et le week-end.

L'autre piste est de travailler avec les apiculteurs de Paris en lien avec la Préfecture de police dans des projets de TIG (Travail d'Intérêt Général) ou d'insertion.

Autour de la protection de la biodiversité, une journée avec le réseau Semences Paysannes pourrait être organisée.

Travailler avec les ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) sur le mobilier des jardins, sur le mobilier dans l'espace public. (lien avec les Jardins Passagers de la Villette qui n'est pas un jardin de la Ville de Paris, mais un jardin sur le territoire parisien) est un des axes de réflexion actuel.

Nous n'utilisons plus de produits chimiques sur l'espace public.

Nous travaillons également en ce moment sur le compostage en milieu urbain : fabriquer des compostières, apprendre le compostage, encourager des formations de maître composteur. Une réflexion a lieu aussi autour de la récupération de l'eau.

Au commencement des jardins partagés et des jardins d'insertion à Paris, ils ne prennent pas place dans des jardins publics, pour ne pas envenimer cette question de privatisation de l'espace public.

Paris est une ville tellement dense que nous nous sommes dirigés plutôt vers des friches, vers des espaces un peu à l'écart dont on ne savait pas trop quoi faire.

Maintenant c'est une vraie question, on l'envisage sérieusement d'autant que les jardiniers eux-mêmes, les jardiniers municipaux, constatent que lorsqu'un jardin partagé prend place dans un jardin public, leur travail est davantage respecté et qu'ils sont identifiés par les habitants comme des gens qui améliorent vraiment leur qualité de vie, des gens avec qui on peut discuter.

Ce n'est pas toujours évident parce que les jardiniers me disent aussi : on est sollicité, on nous demande de donner des plantes, de donner des graines, de repoter. Cela peut-être aussi quelque chose qu'il faudra qu'on encadre ou qu'on puisse dire c'est possible mais dans le cadre d'un troc, de la Fête des jardins.

Il y a pas mal de jardins publics où cette possibilité de créer un jardin d'insertion est envisagée.

Nous nous sommes aperçus que des personnes qui avaient commencé à jardiner dans des jardins partagés qui n'avaient pas de vocation d'insertion officielle pouvaient peut être intégrer la Ville de Paris. C'est quelque chose qui nous paraît intéressant à suivre, à encourager, à accompagner.

Aussi, la DEVE (Direction des espaces verts et de l'environnement) compte énormément de personnes en insertion, il y a 12 % de personnes en situation de handicap, c'est d'ailleurs la direction de la ville de Paris qui en compte le plus.

Sur la création de partenariats ville campagne pour le foncier, une piste intéressante pourrait être de réfléchir à des liens de collectivité à collectivité pour faire profiter de terrain abandonné pour les cultiver dans le cadre de Paris métropole par exemple.

J'ai trouvé très intéressante l'intervention de Catherine Larrère, au colloque sur la biodiversité urbaine à Bobigny en 2008. Elle a conclu son intervention en disant que les jardins d'insertion et les jardins partagés avaient cela d'intéressant : comme les jardins ouvriers, ils permettent de cultiver la terre, de faire pousser soi-même des légumes, de manger de bonnes choses, mais que contrairement aux jardins ouvriers, dans les jardins partagés et dans les jardins d'insertion on peut refaire le monde, on peut peut-être faire la révolution.

Jean-Charles Tillet, Chef de Cabinet d'Olga Trostianski, Adjointe au Maire de Paris chargée de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion.

Concernant le département de Paris, les jardins d'insertion sont financés dans le cadre du programme départemental d'insertion, au titre de l'insertion sociale des allocataires du RSA.

En fait si les élus ont peut-être récemment pris conscience de l'importance des jardins d'insertion, c'est parce que ce sont des actions de remobilisation, de redynamisation qui constituent vraiment un apport considérable pour les personnes en situation de précarité.

On a tous constaté que lorsqu'on se sent seul, lorsqu'on a perdu confiance en soi, le fait de participer de façon régulière avec d'autres personnes à des activités comme le jardinage, permet à la fois de rompre l'isolement mais surtout de retrouver une place dans la communauté et ainsi faire un premier pas dans la réinsertion dans un groupe, dans la société.

L'activité jardinage est pleine de symbole puisqu'elle est fructueuse dans les deux sens du terme pour les personnes.

En plus, nous avons pu constater, grâce au travail de l'association La Fayette Accueil, qu'elle avait un véritable impact sur l'insertion professionnelle des personnes même si ce n'est pas l'objectif visé. Mais, récemment, dans les conclusions du rapport d'activité du Jardin du Béton St Blaise, il y a cinq personnes qui ont retrouvé ou qui sont sur un parcours vers l'emploi. Il y a une personne qui a débuté une formation en informatique, deux personnes qui ont décroché un CDI en cuisine ou dans une boulangerie.

Pour nous, les jardins d'insertion sont comme les autres actions de mobilisation, des actions totalement déterminantes qu'il faut à tout prix soutenir et développer puisqu'à Paris chaque année on consacre 540 000 € à ces actions qui sont très variées.

Le jardinage est un des volets de ce type d'action mais il y a beaucoup de chose qui concerne la culture, le théâtre ou autre.

De nouveaux projets de jardins d'insertion pourraient éclore en 2010 ou un peu plus tard. On les regardera d'une manière tout à fait bienveillante, puisqu'on est associé très en amont au projet.

Il y a des réunions qui se font au niveau local avec tous les partenaires associatifs et tous les partenaires potentiels des services sociaux du Département de Paris.

C'est très important qu'ils soient mobilisés très en amont. Peu à peu on est tenu au courant de l'avancée du projet et de ses difficultés.

On est aussi là en soutien avec l'assurance qu'au bout, quand le projet est bien ficelé et bien monté, le département de Paris s'engage d'une manière relativement pérenne puisqu'on fonctionne quand même avec des conventions pluriannuelles.

Les projets peuvent le fruit d'initiatives très locales. L'exemple du 12^{ème} arrondissement était particulièrement intéressant puisque c'est l'ancienne commission locale d'insertion (qui a disparu avec la loi RSA) qui a été à l'initiative du projet. Les élus ont été vraiment très présents. A la fin il y eu la présentation officielle de ce projet au département, aux élus concernés.

Ca force l'admiration, le respect et également l'engagement financier. L'intérêt aussi que les jardins d'insertion fonctionnent de manière idéale quand il y a un mélange des publics, ce qui permet de diversifier les sources de financement : la politique de la ville quand c'est un quartier qui est concerné, mais aussi les affaires scolaires, la culture, en plus des espaces verts et des affaires sociales.

Cet aspect de mixité est le facteur le plus déterminant de la réussite. Les personnes en insertion se retrouvent ainsi au cœur de la société.

Intervention de l'animateur Yann Fradin

Les porteurs de projets doivent associés les élus en les mobilisant ainsi que leurs services respectifs. Ce sont les élus qui votent les budgets.

Sur la question du RSA, vous avez évoqué la disparition des CLI (Commission Locale d'Insertion) qui nous inquiètent tous en se demandant si les équipes pluridisciplinaires qui vont remplacer les CLI vont intégrer les associations.

Si ce n'est pas le cas, il faudra créer un autre type de structure pour créer du lien entre les élus, les associations et les services sur ces questions de redynamisation sociale, de mise en œuvre de dispositifs sociaux.

Par rapport à la mise en place du RSA, comment cela se passe ?

Réponse de Jean-Charles Tillet

La loi RSA n'oblige plus les départements à tenir en activité des instances de coordination locale que sont les CLI.

A Paris, nous travaillons avec les mairies d'arrondissement pour trouver de nouvelles formes qui continuent à associer des associations de la même manière que les CLI élargies.

Pour le département, sur le RSA, il y a une chose très nouvelle, c'est l'arrivée des anciens allocataires de l'allocation parent isolé.

C'est très bien que Lafayette Accueil gère les trois premiers jardins d'insertion puisque c'est quand même le cœur de métier de l'association que d'accompagner des femmes isolées avec des enfants. Ces publics de femmes isolées vivant souvent dans des quartiers très précarisés pourront bénéficier pleinement justement de tout ce que le département finance en matière d'insertion sociale ou professionnelle. On a un budget de 60 000 € par an pour les programmes d'insertion.

DES OUTILS POUR LES JARDINS

Les jardins : une réponse de l'Economie Sociale et Solidaire

Laura Winn, Directrice de l'Atelier

L'Atelier, le Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire, a été créé en 2007 face à plusieurs constats et sous l'impulsion de la Vice-présidente du Conseil régional, Francine Bavay, en charge du développement social, de l'économie sociale et solidaire, de la santé et du handicap, qui va venir clôturer cette journée.

Dans l'objectif de développer l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur la région Ile-de-France, Francine Bavay a réuni un comité de pilotage avec beaucoup d'acteurs très différents.

Ceux-ci ont constaté plusieurs freins au développement de l'économie sociale et solidaire en Ile de France.

Premier constat, c'était la première fois que ces acteurs se mettaient réellement tous autour de la table pour parler de la question. Il y avait un réel besoin d'animation entre les différents réseaux d'acteurs très divers qui ne se connaissaient pas spécialement.

L'économie sociale et solidaire c'est une façon d'entreprendre autrement, cela couvre à la fois tous les secteurs d'activités, cela regroupe tous types de statuts, certains sans but lucratif, d'autres comme les coopératives de production sont des sociétés commerciales.

L'élément commun qui les rassemble est de mettre l'humain au cœur du projet économique et donc de pratiquer l'économie autrement.

Le premier rôle de l'Atelier est de réunir cette diversité d'acteurs et de travailler ensemble, essayer de faire en sorte que les uns et les autres se connaissent mieux et qu'il y ait des mutualisations et des projets communs qui émergent.

Le deuxième constat est que l'économie sociale et solidaire était très peu connue des franciliens et donc nous faisons un travail de promotion de l'ensemble de cette économie et de ses valeurs. Nous avons sorti, par exemple, avec Alternatives

économiques un petit guide pratique « Vivre autrement : l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France » qu'on distribue très souvent pour essayer de donner un peu un visage à cette économie sociale et solidaire.

Le dernier constat était qu'au vu du nombre d'initiatives et d'acteurs de ce champs, un porteur de projet avait du mal à s'y retrouver devant tous ces réseaux, ces structures d'accompagnement, ces ressources, ces terminologies différentes.

L'Atelier a vraiment ce rôle d'être une porte d'entrée sur l'économie sociale et solidaire pour tout un chacun qui veut s'investir dans un projet, soit en tant que porteur de projet directement, soit dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'un engagement bénévole, d'un travail d'étude sur le sujet ou d'un intérêt pour ce secteur.

Un accueil notamment pour les porteurs de projets a ouvert en septembre 2008. Nous avons reçu près de 400 personnes en entretien individuel. Nous sommes positionnés sur des personnes qui sont au stade de l'idée.

C'est assez proche des personnes que Yann Besse peut recevoir. Nous voyons assez souvent d'ailleurs des personnes qui ont un projet de jardin et on les oriente en priorité vers les journées « Cultivons vos projets » organisées par le Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France ».

La plupart des personnes qui viennent à nous n'ont pas encore défini leur projet, ne l'ont pas encore rédigé et ne savent pas trop où ils en sont, par exemple avec le modèle économique ou les possibilités de financements qui interviendront plus tard.

Les personnes que l'on reçoit sont orientées vers des réseaux et des fédérations mais également vers d'autres structures. Nous les aiguillons vers des ressources documentaires dont certaines sont consultables dans nos locaux.

Nous leur indiquons des dates de journées et d'événements en lien avec leur projet, des contacts avec d'autres porteurs de projet ou avec les acteurs du même territoire que celui où le porteur de projet souhaite implanter son activité.

Là nous sommes sur l'aspect individuel.

Pour l'aspect collectif, nous n'allons pas nous substituer aux réseaux, mais nous allons travailler sur des questions plus transversales comme les outils de financement, la méthodologie de projets, l'emploi.

L'Atelier va rassembler des porteurs qui ont des projets très différents mais qui vont rencontrer des problématiques similaires.

Sur notre site internet, <http://www.atelier-idf.org>, un certain nombre d'outils sont consultables comme :

- un annuaire interactif qui référence toutes les structures d'accompagnement en Ile de France pour les porteurs de projet d'économie sociale et solidaire de la région. L'Atelier en a recensé 400.

L'Atelier a également pour rôle d'accompagner les collectivités territoriales qui souhaitent développer l'économie sociale et solidaire sur leur territoire.

Dans ce but, un observatoire régional de l'économie sociale et solidaire va être lancé en cette fin d'année 2009. Des statistiques sur le poids de l'ESS en région Ile-de-France vont être produites en partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Ile-de-France (CRESS IdF) et l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

L'Atelier va avoir un rôle de prospective en travaillant avec les territoires pour identifier avec eux des opportunités pour développer des entreprises d'économie sociale et solidaire, selon leur schéma de développement économique ou les besoins repérés localement.

Nous voyons ici tout l'intérêt des projets de jardins d'insertion car ils répondent à tellement de préoccupations des collectivités aujourd'hui, sur des aspects de besoins sociaux, de démarche écologique, de projet économique et de développement de l'économie sociale et solidaire.

L'Atelier peut faire ce lien entre des personnes qui souhaiteraient porter un projet de jardins et puis des élus et des techniciens des collectivités qui cherchent un porteur pour venir développer quelque chose chez eux. On espère pouvoir développer cela à partir de 2010.

Le financement de l'essaimage

Pierre Capron Chargé de mission Val de Marne Actif

France Active est une association, créée il y a plus de vingt ans à l'initiative de la Caisse des dépôts et consignations et de différents organismes financiers, notamment le Crédit coopératif et la Fondation de France.

France Active réunit une quarantaine de fonds territoriaux sur la France dont 8 pour l'Ile-de-France regroupés au sein d'une association appelée Ile de France Active que je représente aujourd'hui.

Notre vocation à France Active est de financer l'économie sociale et solidaire et plus précisément le développement de l'emploi dans les entreprises solidaires qui sont pour la plupart des associations.

Mais on vise tout type de structure, quel que soit son statut juridique, qui développe une activité économique, qui poursuit un but d'utilité sociale et qui crée ou consolide des emplois.

Les jardins d'insertion par l'activité économique remplissent pleinement ce rôle.

Nous intervenons à tous les stades du développement de la structure :

- à la phase de création avec des besoins financiers particuliers qui apparaissent au moment de faire naître l'activité,
- à la phase de développement,
- même si c'est difficile, nous intervenons également dans les phases de restructuration,
- à la phase d'essaimage.

En partant d'un projet existant, comment le développer, soit sur un autre territoire, soit sur des modalités un peu différentes.

Pour le financement de l'essaimage, c'est la phase en amont du projet qui va nous concerner ici en particulier le financement de l'étude action. Ensuite, nous pouvons financer le démarrage et le développement.

L'outil pour financer la phase d'essaimage s'appelle le Fonds de confiance.

Le Fonds de confiance doit faciliter la phase de maturation des projets avant la création. Il doit accompagner les entreprises solidaires existantes dans leur projet de développement avec le but d'accroître l'offre d'insertion de ces structures. Il ne s'agit pas simplement de faire un projet dit social même si on y tient beaucoup, il s'agit aussi qu'il y ait derrière création d'emploi pour des personnes en difficulté.

Concrètement on va avoir une entreprise existante, le plus fréquemment une association, appelée entreprise porteuse et qui va être amenée à embaucher un porteur de projet qui va mener l'étude action pour s'assurer que le projet présente une viabilité interne.

Ensuite, si l'étude action se montre viable, le porteur de projet qui a été recruté par nous à cette fin pourra créer et diriger la nouvelle structure.

En fait l'idée du Fonds de confiance, c'est bien de recruter le futur directeur de l'association, c'est lui qui connaîtra le mieux la structure.

Le Fonds de confiance est un financement par subvention, non remboursable évidemment, qui peut représenter jusqu'à 50% du budget de l'étude action sur un plafond maximum de 20 000 €. Les autres 50% doivent être cofinancés sous la forme d'autofinancement, de cofinancements publics, de subventions des collectivités locales, de l'Etat.

Les structures d'insertion par l'activité économique peuvent bénéficier du FDI (Fonds Départemental d'Insertion) ou peuvent par exemple faire appel à des fondations privées.

Le Fonds de confiance peut financer des salaires, les charges sociales du porteur de projets qui vont avec, les frais de déplacements et même une quote-part de frais généraux nécessaire à l'aboutissement de l'étude qui doit durer entre six et neuf mois.

Ile-de-France Active aide également les structures à l'aide de prêts remboursables à taux 0 pour les associations et à 2% pour les autres structures non associatives.

Si vous êtes intéressé par ce type de solution, il faut contacter le fonds territorial de votre département http://www.franceactive.org/default.asp?id=35&geo_reg=8.

On examine avec vous le projet, sa crédibilité, on l'expertise et s'il est jugé viable, c'est un comité d'engagement qui se tient à Paris assez régulièrement, qui prend la décision de vous accorder ou non le financement.

Un suivi est effectué pendant toute la durée du prêt par exemple.

Les journées « Cultivons vos projets »

Yann Besse pour le Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France »

Les journées « Cultivons vos projets » sont des journées de sensibilisation à la création de jardins d'insertion en Ile-de-France. Elles sont organisées par le Collectif «Jardins d'insertion en Ile-de-France » sous la forme d'une formation collective.

Dans le cadre de ces missions, le Collectif propose de soutenir les porteurs de projets en les informant, les orientant, les accompagnant afin de favoriser l'implantation de nouvelles structures et de développer ces jardins sur le territoire francilien.

En 2004, le poste d'animateur du Collectif est créé, porté par la Fnars Ile-de-France. Cela donne une meilleure visibilité au Collectif et déjà on voit apparaître des porteurs de projets qui commencent à solliciter le collectif.

En décembre 2005 dans les comptes-rendus que j'ai pu faire, le collectif envisage de créer une commission où on examinerait les dossiers des porteurs de projet. Il y a déjà une démarche, on essaye de voir comment on peut structurer un outil pour les porteurs de projet.

En mai 2006, l'accompagnement, en tout cas la phase de pré-accueil et de pré-instruction des demandes des porteurs de projet est effectuée par le chargé de mission de la FNARS Ile de France et correspondant du Collectif en remplissant notamment une fiche descriptive qu'il transmet aux réseaux membres du Collectif.

En septembre 2006, on organise une première journée sur les démarches de mise en place d'un jardin d'insertion par l'activité économique. C'est vraiment la première journée de sensibilisation à la création de jardins.

En avril 2007, le Collectif décide de mélanger les porteurs de projet de jardins d'insertion sociale et de jardins d'insertion par l'activité économique parce qu'il s'est aperçu qu'en septembre il n'y avait pas que des porteurs de projet de jardins d'insertion par l'activité économique mais également des porteurs qui n'étaient pas encore fixés sur le type de jardin qu'ils voulaient créer.

Là commence réellement l'essence même des journées « Cultivons vos projets ».

L'un des objectifs de ces journées collectives, à la base c'est de gagner du temps, parce qu'on rencontre une quinzaine de porteurs de projets en même temps qui témoignent devant les 4 réseaux formant le Collectif.

Durant cette journée, les personnes racontent ce qu'elles ont envie de faire et le Collectif les conseillent.

Les autres objectifs sont de :

- qualifier les différents projets,
- permettre aux porteurs d'identifier les différents types de jardins d'insertion et de s'orienter,
- repérer les enjeux et les acteurs de ce champ d'intervention
- acquérir les premiers éléments méthodologiques de montage de projet
- outiller
- informer les porteurs de projets des ressources proposées par le Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France » : l'étude régionale, le documentaire sur les jardins, etc.

Ces journées s'adressent à tout porteur de projet de jardin d'insertion sociale ou de jardin d'insertion par l'activité économique de la région Ile-de-France.

L'invitation à ces journées est diffusée très largement.

Les journées « Cultivons vos projets » ont toujours lieu dans une structure francilienne portant un jardin d'insertion en alternant les différents types de jardins

d'insertion. Nous essayons de toucher le plus de territoires possibles en Ile de France en tournant sur les différents départements.

La matinée est nécessaire pour faire parler les porteurs, présenter la structure qui nous accueille, présenter aussi le Collectif et ses réseaux membres, présenter les projets, les porteurs, leurs attentes, l'avancée de leur projet.

Les membres du Collectif conseillent les porteurs, les documentent, les informent sur les personnes ressources, les liens internet intéressants, les démarches à suivre.

Le midi, il y a un repas collectif organisé par un traiteur d'insertion lorsque cela est possible.

L'après-midi est consacrée à la visite du jardin accueillant. C'est toujours intéressant de se retrouver soit sur un chantier d'insertion, soit sur un jardin d'insertion sociale dans du concret. Les participants parlent directement avec les encadrants ou les animateurs, voient un peu le public qui est accueilli dans ces jardins.

C'est quelque chose de très interactif, de très intéressant.

Le Collectif a construit des outils sous la forme de powerpoints sur la rédaction de projet, sur les financements des ACI (Ateliers et Chantiers d'insertion), sur la méthodologie consacrée à la mise en place de jardins partagés, sur la présentation du Collectif, sur l'état des lieux des jardins d'insertion en Ile de France et des plus values de ces jardins et sur les différents types de jardins collectifs.

Un dossier complet est remis aux participants ainsi qu'une fiche d'évaluation.

Un compte rendu détaillé leur est adressé avec tous les conseils et toutes les coordonnées qui leur ont été présentés durant ces journées « Cultivons nos projets ».

Le Collectif a mis en place des secondes journées qu'on appelle les journées d'approfondissement « Cultivons nos projets (suite) » pour faire un point six mois

environ après la première journée sur l'avancement du projet, voir si le porteur a suivi nos conseils et quelles sont encore ses difficultés.

Des thématiques plus précises sont abordées comme la question du financement, de l'écriture de projet ou du foncier par exemples.

Dans les fiches d'évaluation des participants, on voit que la richesse de ces journées pour les porteurs, c'est d'échanger avec d'autres porteurs de projet, c'est de raconter l'essence de son projet sans être astreint par le temps. Nous les écoutons, nous leur conseillons beaucoup de choses. Pour eux, ce qui est important aussi, c'est de connaître les adresses utiles et les multiples informations qui tournent autour des jardins d'insertion.

Nous avons organisé pour le moment 8 journées en tout et une demi-journée de septembre 2006 à octobre 2009.

Sur ces journées, 90 participants ont assisté à ces journées depuis leur création en septembre 2006 et 13 personnes qui ont participé aux deuxièmes sessions « Cultivons vos projets (suite) ».

Il y a d'autres porteurs qui n'ont pas participé à ces journées « Cultivons vos projets » mais qui contactent le Collectif.

En tout depuis 2005, 149 porteurs de jardins d'insertion ont contacté l'animateur du Collectif Yann Besse. Depuis 2007, une quarantaine de porteurs par an nous sollicitent.

Les porteurs de projets de jardins d'insertion franciliens les plus représentés sont les associations, mais il y a une chose très nouvelle depuis 2009, cela rejoint ce que disait Alice Le Roy de la Mairie de Paris, c'est la progression très nette du nombre de collectivités territoriales qui s'intéressent à la mise en place de cet outil. Nous le constatons notamment lors des journées « Cultivons vos projets ».

Notons l'importance des porteurs qui n'ont pas de projet de jardin bien défini d'où la nécessité de continuer à organiser des journées « Cultivons vos projets » qui

permettent aux porteurs d'y voir plus clair sur le choix du type de jardin d'insertion (jardin d'insertion sociale ou jardin d'insertion par l'activité économique) qu'ils souhaitent créer.

Catherine Gwet de Territoires Environnement Emplois en Ile de France (TEE Ile-de-France)

Nous sommes un centre de ressources qui travaille sur les emplois, les métiers et les formations dans le domaine de l'environnement.

Nous développons actuellement un observatoire sur les emplois et les métiers dans le domaine de l'environnement qui a pour objectif à la fois de quantifier les emplois liés à l'environnement et les évolutions d'emplois plus traditionnels qui sont amenés à prendre en compte un volet environnemental dans le cadre, notamment du développement durable.

Cet observatoire a aussi pour objectif d'analyser notamment de façon qualitative, les métiers, leur évolution et les besoins en compétences, ressentis par les uns et par les autres dans le domaine de l'environnement.

Cette année 2009, nous avons lancé l'activité de cet observatoire en travaillant sur deux études thématiques, l'une qui vous concerne très indirectement qui est liée à la filière bois depuis la production de bois jusqu'aux différents débouchés et la deuxième étude thématique qui vous concerne plus directement, parce que je pense que vous êtes chacun d'entre vous des acteurs liés à cette thématique, je veux parler de la biodiversité.

Nous avons collecté l'information en mobilisant un certain nombre d'entre vous.

Nous sommes maintenant en phase d'analyse et début 2010 nous retransmettrons évidemment ces informations avec notamment une journée de restitution.

LES PERSPECTIVES 2010

Par le Collectif inter-réseaux « Jardins d'insertion en Ile-de-France »

Yann Fradin, Directeur d'Espaces et Administrateur de la Fnars Ile-de-France

Deux sujets nouveaux ont émergés cet après-midi :

- La question de l'éco-construction dans les jardins d'insertion : besoin de cabanes, d'endroits pour se poser si on veut faire de l'éducation à l'environnement, si on veut s'abriter, faire des sanitaires (comme des toilettes sèches). Ce qu'on trouve aujourd'hui sur le marché, petite cabane de fond de jardins ou petites cabanes des jardins familiaux, ne correspond pas aux besoins des jardins d'insertion.

- La question de l'intergénérationnel

On parle beaucoup d'éducation à l'environnement pour les jeunes, les enfants, les adultes, mais aussi au niveau des séniors où la demande est de plus en plus forte. D'ici quinze ans, 50 % de la population française aura plus de soixante ans.

Au niveau de l'association Espaces, dont je m'occupe, nous sommes amenés à proposer des prestations, des animations pour l'accueil de personnes âgées, de séniors sur les jardins. C'est une question sur laquelle il faut travailler. Il peut y avoir des pistes de financements.

Laurence Baudalet, Coordinatrice de Graine de Jardins

Les perspectives 2010 pour le Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France » sont :

- la poursuite des journées « Cultivons vos projets », journées de sensibilisation à la création de jardins d'insertion en Ile-de-France s'adressant aux porteurs de projets, que le Collectif organise trimestriellement.
- L'organisation d'une nouvelle journée en réunissant les acteurs de terrain : les associations qui portent les jardins d'insertion franciliens et les porteurs de projets pour avoir un dialogue direct et voir quelles sont les thématiques sur lesquelles on peut avancer ensemble pour rebâtir des projets.
- Le suivi de tous les porteurs de projets depuis 2005.

Monsieur Potonet

J'ai vécu le douloureux début du jardin partagé « Charmante petite campagne urbaine », dont Alice Le Roy a parlé, avec le départ de l'animateur, faute de budget. Suite à ce départ, les contacts qu'on avait noués avec les gens des HLM autour, ont été rompus.

Cet animateur, ce jardinier était devenu un repère comme autrefois les petits commerçants sur le pas de leur porte, discutant avec le passant.

Il était devenu un repère dans un schéma urbain qui est de plus en plus anonyme. Cela rejoint la question des personnes âgées qui ont parfois besoin de discuter, mais qui ont surtout besoin de dire bonjour à quelqu'un et d'avoir un repère.

Il s'agissait là d'un début d'insertion.

Il y a bien entendu des passerelles entre les jardins partagés et les jardins d'insertion.

D'autre part, ce qui me frappe dans les villes d'Allemagne de l'Est où historiquement il y a eu énormément de jardins ouvriers, les « kleingarten », c'est qu'ils sont ouverts dans la journée. Ainsi, nous pouvons traverser toute une ville en discutant avec des personnes qui travaillent dans leur jardin et là nous rejoignons aussi la transformation des espaces verts à Paris, dont Alice Le Roy a parlé.

Marie Gaffet, Déléguée régionale de la Fnars Ile-de-France

De par les autres activités qui concernent les adhérents de la FNARS, notamment la mise à l'abri des personnes à la rue, nous avons eu des propositions de construction de maisons sur le type de ce que font les canadiens qui construisent des maisons en bois rapidement et qui est peut-être quelque chose à creuser par rapport au besoin d'éco-construction dans les jardins d'insertion.

Le champ de l'autoconstruction est une piste à explorer.

La solitude des personnes âgées est un des gros soucis de notre société.

Les jardins sont des lieux qui peuvent très fortement retisser du lien social et redynamiser la personne dans une activité saine.

Pour les collectivités, cela ne coûte pas cher de mettre en place ce type de jardins par rapport à beaucoup d'autres offres. Ces jardins devraient être multipliés.

L'association Belles plantes portée par Anne Ribes fait un travail extraordinaire. Elle a notamment créé un jardin dans une maison de retraite à Colombes pour des personnes du 4^{ème} âge qui étaient complètement isolées et sans aucune occupation. Elles jardinent une fois par semaine avec des enfants d'une école maternelle d'une Zone d'Education Prioritaire (ZEP).

Est-ce qu'il n'y aurait pas matière à ce que le Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France » crée des ateliers sur l'accueil des personnes âgées dans les jardins et sur les questions de l'éco-construction, des toilettes sèches, des énergies renouvelables (énergie solaire, économie d'eau au sein des jardins...), du compost ?

Jacques Dupont, Chantier école Ile-de-France

Nous avons vu qu'il y avait un développement des jardins d'insertion sociale (atelier de remobilisation par le jardinage) sur la région Ile-de-France mais une stagnation du nombre de jardins d'insertion par l'activité économique (chantier d'insertion maraîchage).

Pourtant, il y a un capital sympathie relativement important des clients adhérents consom'acteurs pour ce type de dispositif avec des thématiques telles que le biologique, les circuits courts, la cause sociale.

D'ailleurs, il ne s'est peut-être pas créé de chantiers d'insertion dans le domaine du maraîchage, mais en revanche il y a eu des initiatives par exemple de l'association Val Bio Ile-de-France qui a installé une plate forme dont l'objet est de relayer des productions agricoles venant du Val-de-Loire vers Paris.

Ce capital sympathie existe également au niveau des pouvoirs publics. Nous avons entendu de manière affirmée aujourd'hui qu'il y a une volonté territoriale francilienne à soutenir ce type d'initiative qui touche à la fois l'environnement, l'économie sociale et solidaire, l'action sociale.

Nous avons vu qu'il y a des financements potentiels, des programmes qui sont là pour aider financièrement l'installation, le développement et la consolidation des structures portant des jardins d'insertion.

Nous avons vu qu'il y a des structures ressources, des couveuses, des dispositifs qui sont là pour faire naître ces jardins d'insertion dont une multitude de porteurs de

projets veulent voir éclore. Et pourtant le nombre de jardins d'insertion par l'activité économique ne décolle pas.

Cela est dû pour beaucoup à une question de foncier mais pas seulement. L'ensemble du secteur IAE (Insertion par l'Activité Economique) est dans l'incertitude liée à de nombreuses réformes qui s'enchainent et à des coupes budgétaires.

Dans le cadre des jardins d'insertion sociale, l'insertion par l'activité économique peut intervenir pour créer le jardin lui-même. L'infrastructure est à créer, le plus souvent ce sont des chantiers d'insertion ou des entreprises d'insertion qui aménagent le site et donc réalise le jardin.

Marie Gaffet, Déléguée régionale de la Fnars Ile-de-France

Comme de plus en plus de communes sollicitent le Collectif, ne serait-il pas nécessaire d'apporter une information spécifique aux communes, aux communautés d'agglomération, aux CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) en partenariat avec l'AMIF (Association des Maires d'Ile-de-France) ? Ces acteurs sont précieux par exemples pour le foncier et pour relayer les porteurs de projets locaux vers le Collectif.

Laurence Baudalet, Coordinatrice de Graine de Jardins

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sont systématiquement avertis des journées « Cultivons vos projets » ainsi que l'AMIF (Association des Maires d'Ile-de-France).

La proposition d'ateliers d'échanges est une bonne idée et nous pouvons également intégrer la thématique du handicap et notamment l'accès au jardinage pour les personnes à mobilité réduite.

Le Jardin dans Tous Ses Etats (JTSE) a développé les « Jardins pour tous » via l'association ARPE Midi-Pyrénées. Il s'agit de petits jardins d'environ un mètre carré, montés sur pieds pour que les personnes en fauteuil roulant puissent jardiner.

Ils se présentent sous la forme de kit en bois fabriqué par une structure d'insertion.

Le portail des jardins partagés et d'insertion d'Ile de France peut être un bon relais, diffuser toutes ces bonnes pratiques et inciter les associations à se lancer sur ces thématiques.

Sur la possibilité de mettre en place des chantiers d'insertion préparatoires à des jardins d'insertion, il y a une opportunité actuellement avec le Plan de relance dans le cadre du programme insertion / rénovation sur lequel on va pouvoir éventuellement agir avec les bailleurs sociaux, notamment sur les zones Urbaines Sensibles (ZUS).

Aussi, un certain nombre de collectivités territoriales sont engagées dans des politiques d'Agenda 21 où il y a une volonté de rendre cohérente l'utilisation de l'espace. Des réflexions sont menées notamment autour de la production de légumes pour les cantines scolaires ou de la mise en place de parcelles de jardins familiaux. Nous pourrions proposer d'intégrer l'outil jardin d'insertion dans ces politiques.

Jacques Dupont, Chantier école Ile-de-France

Le Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France » n'a pas été assez présent dans le rapport de la conseillère régionale Anny Poursinoff datant de 2008 « L'agriculture biologique : une contribution majeure à l'Ecorégion ».

Sur ce rapport, nous voyons apparaître les jardins d'insertion sur une ou deux pages alors que nous nous rendons compte que finalement la part des jardins d'insertion représente 33 hectares en biologique et représente 14% de la surface maraîchère biologique de la région Ile-de-France.

Le Collectif doit avoir un positionnement plus stratégique, plus politique et dans ce cas précis. Nous avons à faire connaître le poids des jardins d'insertion dans l'Ecorégion pour figurer plus en avant dans ce rapport.

La création du Contrat Unique d'Insertion (fusion des contrats aidés : contrat d'avenir et contrat d'accompagnement dans l'emploi) devrait permettre de prolonger les contrats des personnes en insertion et redonner une souplesse au système où seule la productivité à l'emploi était demandée aux structures. Or, il s'agit de personnes en difficulté dont certaines d'entre elles ont besoin de temps pour construire un projet professionnel.

Yann Fradin, Directeur d'Espaces et Administrateur de la Fnars Ile-de-France

Nous avons parlé aujourd'hui :

- du Rapport cadre de l'économie sociale et solidaire de la Région Ile-de-France
- des actions menées sur les jardins

- du bilan du Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France » sur ces dernières années,
- du développement des jardins d'insertion sur la région Ile-de-France.

Nous avons vu que les jardins d'insertion sociale se développent sous toutes leurs formes, du social dans des jardins partagés, du partage dans des jardins solidaires et une part d'insertion par l'activité économique pour leur mise en place.

Par contre, les jardins d'insertion par l'activité économique se développent peu en Ile-de-France.

Pourtant, les jardins d'insertion représentent 14 % de la surface maraîchère biologique en Ile-de-France et ils ont un rôle significatif dans l'Eco-Région.

CONCLUSION : CULTIVONS DURABLEMENT

Par Francine Bavay, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, en charge du développement social, de l'économie sociale et solidaire, de la santé et du handicap.

Si les jardins représentent 14 % de la surface maraîchère biologique d'Ile-de-France, cela montre une réelle dynamique et évidemment pour moi qui vous recevais avec le Président Jean-Paul Huchon ici aujourd'hui dans l'Hémicycle du Conseil régional d'Ile-de-France, c'est une bonne nouvelle.

Depuis que nous sommes élus, nous avons voulu ouvrir notre institution aux acteurs, et l'ouvrir aux acteurs, c'est coproduire des politiques comme nous avons cherché à le faire pour cette politique d'insertion.

Mais, c'est aussi finalement, partager des ressources et ces bâtiments sont une ressource et un bien commun des franciliennes et des franciliens.

C'est avec plaisir donc que j'accueille aujourd'hui le Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France ».

Il me semble que développer les actions d'insertion par l'activité économique et accompagner les porteurs de projets sont des priorités très fortes de notre politique. Il ne suffit pas de les énoncer, il faut les mettre en actes.

Comme vous le savez pour nous, l'insertion par l'activité économique est un secteur primordial. Il s'inscrit dans nos secteurs prioritaires en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Nous avons souhaité une politique fortement renouvelée après une large consultation avec tous les acteurs, que ce soient les acteurs associatifs, les acteurs de l'entreprise mais aussi les institutions en responsabilité sur notre territoire, au niveau départemental ou de l'Etat.

Dans le cadre de cette réforme, le dispositif ARSIE (Aide Régionale aux Structures d'Insertion par l'Economie), a été renforcée. Elle comporte désormais des bonifications en terme de plafond et en terme de taux pour des projets à forte dimension environnementale.

La Région a ainsi pu soutenir, par exemples, les Potagers de Marcoussis ou les Potagers du Télégraphe.

Elle a également soutenu les Jardins biologiques d'insertion du Pont-Blanc à Sevrans portés par l'association Aurore lors d'une difficulté conjoncturelle.

Il nous faut aider tout ce qui vit en Ile de France, résister aux crises, aux modifications des politiques publiques parfois lourdement ressenties, mais nous devons aussi les aider face aux événements imprévisibles.

Nous avons appuyé fortement les jardins via le dispositif « Emplois tremplin » et grâce aux efforts de mon collègue, Michel Vampouille, sur le secteur Environnement. Nous avons essayé d'avoir une approche globale qui réponde à vos besoins au moment où vous les rencontrer.

Nous avons eu raison puisqu'aujourd'hui plus de 5000 personnes reçoivent des paniers de légumes biologiques produits par les jardins d'insertion franciliens.

Il faut le saluer, le dire et l'expliquer à nos concitoyens : nous pouvons vivre en consommant autrement et cela a une utilité sociale et environnementale.

Oui, il nous faut trouver des solutions pour ne laisser personne sur le bord du chemin.

La Région a utilisé la clause de compétence générale pour se préoccuper de tas de questions qui ne relevaient pas a priori de sa compétence directe.

Le rôle d'utilité sociale des jardins d'insertion dépasse ces bénéficiaires directs.

Nous pourrions imaginer de prolonger et d'intensifier les partenariats avec le monde agricole et l'insertion par l'activité économique.

Vous le savez en Ile de France, si nous voulons offrir, ne serait-ce qu'aux lycéens, une alimentation saine, il nous faut changer de braquet.

Il nous faut agir à de plus larges dimensions, mais je pense que nous serons efficaces si nous réussissons à faire vivre ensemble des projets portés par des

acteurs spécifiques avec un même objectif qui est de développer l'agriculture dans un environnement et pour une santé de nos concitoyens franciliennes et franciliens.

Il nous faut augmenter la production biologique.

C'est un projet cher au cœur d'Anny Poursinoff, conseillère régionale, qui travaille d'arrache pied sur le dossier de montée en charge de l'agriculture biologique.

Il nous faut bâtir des filières d'emplois durables et développer la multifonctionnalité du secteur agricole francilien. J'insiste sur le mot filière d'emplois durables, parce que, de fait, si nous voulons répondre en terme d'activité économique pérenne, il nous faut vérifier que nous formons à tous les niveaux. Ainsi, nous trouverons des personnes de tout profil de compétences.

Et l'insertion je crois, essaye d'y parvenir, mais cela ne suffit pas.

Il nous faut prévoir des cursus et pourquoi pas des carrières pour celles et ceux qui travaillent dans l'insertion qu'ils soient en insertion ou salariés permanents des structures d'insertion.

Une agriculture sociale sert à soigner les humains mais aussi les plantes.

Vous le savez nous sommes en train de vivre une érosion de la biodiversité. On le voit tout particulièrement en Ile de France.

Nous avons créé une agence pour lutter contre la perte de cette biodiversité : Natureparif.

Faire pousser des légumes, c'est aussi défendre cette biodiversité par des projets individuels ou collectifs.

Nous en sommes conscients, les jardins d'insertion se trouvent à une croisée de chemins : les chemins sociaux, les chemins économiques et les chemins de la solidarité.

Tout l'intérêt et tout le prix de ce que vous êtes ensemble en train de faire est là.

La proximité, le retissage des liens sociaux, la production de biens utiles à toutes et tous, c'est un objectif de la Région.

Cela devrait être un objectif de tout développement économique dans une perspective de développement durable.

Il nous faut valoriser les activités qui respectent la nature, maintenir les activités agricoles ou en relancer.

Nous savons que notre territoire est fortement urbanisé, mais nous oublions trop qu'il est aussi fortement agricole. Il nous faut valoriser cette réalité là.

Les jardins d'insertion ont une particularité : ils rappellent à nos concitoyens que nous pouvons cultiver partout. Il n'y a pas besoin de grandes parcelles et cela a une utilité très concrète au développement des circuits courts.

Un autre mode de développement est possible, une autre relation de consommation est possible.

Nous sommes là en présence d'une illustration concrète de ce qu'est le développement durable au niveau des régions.

Voilà pourquoi, nous répondrons toujours présents pour soutenir votre Collectif « Jardins d'insertion en Ile-de-France » parce que nous souhaitons une écorégion, c'est-à-dire une région qui soit plus équitable, mais il faut le dire aussi, plus douce à vivre.

J'espère que, de cette journée, de nouveaux projets sont sortis, vont sortir de terre et que nous aurons d'autres occasions, pour ensemble, en discuter.

La Région sera là pour répondre présente quand il faudra soutenir ces activités pour qu'elles naissent, se développent et deviennent durables.

Merci de votre attention et continuez.

Je crois que nous avons besoin de tous les acteurs pour inventer un avenir soutenable en région Ile-de-France.